

la lettre

3

Éditorial
Pas sans nous

5

Poursuite de traitement
**Rapport médical après
36 séances de physiothérapie**

6

Revue de presse
Extraits et Communiqués

15

Membres

25

Agenda
Mars 2021





PRESTATIONS

Facturation avec la Caisse des Médecins : l'offre à choix multiples.

Optez par exemple pour le dossier médical informatisé et la gestion de documents : cette organisation électronique permet un gain de place et de coûts, et contribue à la garantie de la qualité. Les spécialistes de la Caisse des Médecins vous accompagnent dans l'installation du dossier médical informatisé en fonction de vos exigences spécifiques.

- Ä K** ÄRZTEKASSE
- CAISSE DES MÉDECINS**
- C M** CASSA DEI MEDICI

Informations et offres supplémentaires
caisse-des-medecins.ch

100 9307

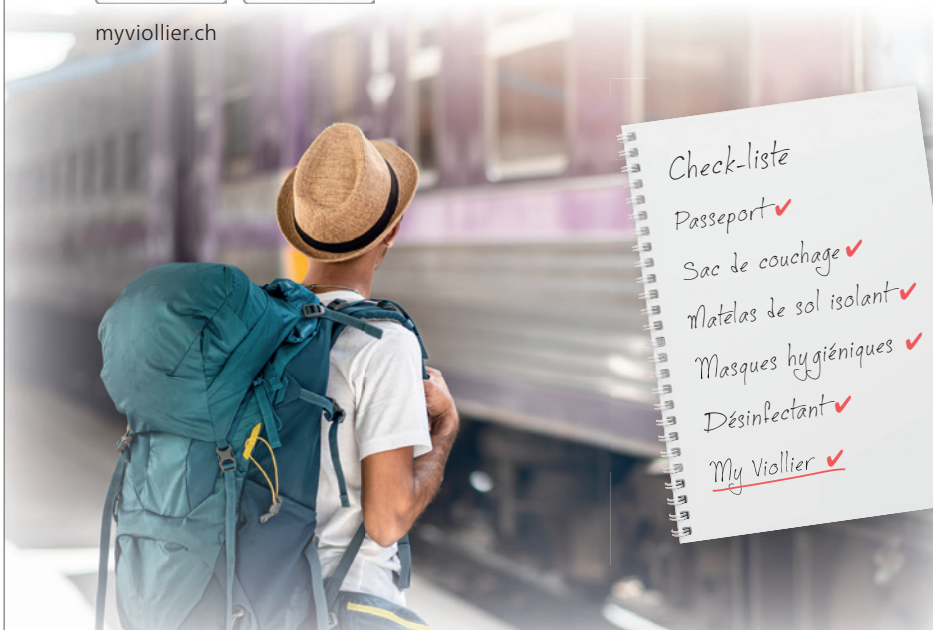


My Viollier – L'App dédiée aux patients

Votre historique de laboratoire toujours sur vous



myviollier.ch



Check-liste

- Passeport ✓
- Sac de couchage ✓
- Matelas de sol isolant ✓
- Masques hygiéniques ✓
- Désinfectant ✓
- My Viollier ✓



100 9310



Vaccination

Pas sans nous

Dr Michel Matter

 Vice-président
de la FMH,
Président de l'AMGe,
Conseiller national


J'ai souvent affirmé au cours des dernières années que «la médecine sans médecins et la chirurgie sans chirurgiens, je n'y crois pas».

La crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons tous ensemble a montré la force de notre système de santé, sa robustesse, sa flexibilité, mais aussi la difficulté de communiquer, d'amener de la cohérence et a surtout exposé le manque criant de certitudes dans une situation qui dure un temps long et pesant.

La quasi fermeture des cabinets et centres médicaux au printemps dernier a été une erreur, reconnue par tous. La médecine est un processus dynamique où la prise en charge des patients ne peut s'interrompre au grand risque d'une péjoration des pathologies présentes. Les autorités politiques ont compris que nous devons poursuivre nos consultations, tout en développant la télé-médecine lorsque cela est possible, afin d'optimiser les soins et de ne pas créer une dégradation de la santé de patients fragiles et polymorbides. La forte relation de confiance entre le patient et son médecin reste le cœur de notre système de santé. La place des médecins de premier recours est en cela incontournable. L'adage dit que «l'évidence n'est pas toujours la vérité».

La campagne de vaccination a débuté et avec elle une lumière est perceptible au bout du tunnel indiquant la possibilité tenue d'une fin

de crise et d'un retour à une normalité tant désirée. Les questions se sont faites nombreuses. Après un début à grand renfort de publicité médiatique, le soufflé est vite retombé, la faute aux uns et aux autres, à Noël, au Nouvel-An, à l'industrie, à leurs usines, au Brexit, à la Confédération, à la lenteur des autres cantons, ... Reste une certitude, vouloir faire sans les médecins traitants est une erreur. Ne pas intégrer, bien en amont des décisions, le corps médical dans un processus qui impose la connaissance du dossier du patient,

« Vacciner est un service à la population, c'est participer au bien commun, c'est l'essence même de notre profession. »

un rapport de confiance qui seul permet de fournir des explications dans un contexte serein, de peser le pour et le contre et de pouvoir décider des priorités liées à toute logistique, n'a pas de sens. Dans de nombreux cantons, la vaccination intègre les médecins traitants afin de potentialiser ce qui est mis en place et de pouvoir vacciner un maximum de patients à risque. Qui dit vaccination, dit médecin et aller contre cette évidence amène son lot d'incertitudes et d'in-

compréhensions dans la population déjà inquiète. Les médecins ne se substituent pas, ils sont là en complément et en catalyseur d'une couverture large et rapide des patients à risque. Vacciner est un service à la population, c'est participer au bien commun, c'est l'essence même de notre profession.

Dans un tout autre domaine, les honoraires stationnaires en pratique semi-privée et privée, les médecins se retrouvent au cœur d'enjeux financiers où les appétits s'aiguisent. Le volume des primes de l'assurance complémentaire d'hospitalisation est de plus de 3,7 milliards de francs. L'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) demande à juste titre plus de transparence des coûts dans un système qui montre une opacité certaine. En vertu de ses statuts, l'AMGe se doit de préserver l'indépendance non seulement des médecins, mais aussi l'essentielle indépendance thérapeutique et le libre-choix du médecin. Il est évident que c'est au corps médical de négocier directement avec les assureurs maladie un prix approprié pour une chirurgie ou un acte médical qui constitue réellement un supplément à l'assurance de base, et non aux cliniques privées d'imposer une méthode de facturation unique qui englobe de fait les honoraires médicaux. Il ne nous viendrait pas en tête de nous mêler des coûts d'hôtellerie facturés dans les hôpitaux. Notre secrétaire général, M. Pizzoferrato, avec nos avocats, mène ce dossier avec



détermination. Le but est d'aller vers plus de transparence, ce qui est exigé, mais également de défendre les intérêts des médecins. En cela, il s'appuie sur la décision du Conseil de l'AMGe qui a voté à l'unanimité une non-entrée en matière quant à des montants forfaitaires qui se baseraient sur le

Swiss DRG majoré d'un pourcentage (quelque soit le pourcentage retenu).

« Pas sans nous » semble une maxime évidente, mais parfois difficile à intégrer pour nos partenaires car en voulant agir sans concertation, on en arrive à créer plus de problèmes que de solutions proches des réali-

tés quotidiennes, car c'est cela qui compte in fine. Nous savons être force de propositions et notre expertise ne peut être écartée. Il en sera de même dans l'important dossier de la planification de la médecine ambulatoire et de la limitation imposée du nombre d'installations en pratique privée. ●

Soins à domicile

 **Spitex**
Ville & Campagne
Chez vous. Avec vous.

Service reconnu
par toutes les
caisses-maladie

Depuis 35 ans en Suisse et plus de 20 ans dans le canton de Genève. Nous proposons une gamme complète de prestations permettant le maintien à domicile :

- Soins de base
- Soins Infirmiers
- Assistance
- Aide au ménage
- Veille de nuit
- 24h/24, 7j/7

Notre équipe collabore étroitement avec les familles et les proches aidants de nos client(e)s, afin que ceux-ci puissent vivre le plus longtemps possible dans le confort de leur foyer.

Pour cela, nous veillons à toujours affecter, aux horaires convenus, le même personnel à nos client(e)s.

Appelez-nous et convenons ensemble d'un entretien-conseil sans engagement :

Filiale Genève, 022 340 40 95, www.spitexvillecampagne.ch

100 9303



Centre de médecine du sommeil
7 Ruelle du Couchant
1207 Genève

Tél +41 22 552 28 10
Fax +41 22 736 35 42

E-mail : sommeilsante@hin.ch
Site : www.sommeilsante.ch

Dre A. Coeytaux Jackson – médecin répondeur



Accès transports publics :

Léman Express Ligne 1-2-3-4 : arrêt Genève Eaux-Vives
Tram 12/17 : arrêt Terrassière
Bus 1/25/61 : arrêt Terrassière
Bus 1/5/8/25 : arrêt Muséum

Accès en voiture : parkings de Villereuse, Eaux-Vives 2000

Le centre SommeilSanté a le plaisir de vous annoncer son ouverture.

Nous offrons une prise en charge complète des troubles du sommeil au sein d'une structure accueillante de qualité, pluridisciplinaire et à la pointe de la technologie :

- Consultations, Consilium
- Examens spécialisés (actimétrie, oxymétrie, polygraphie respiratoire nocturne, polysomnographie, tests diurnes de vigilance)
- Prise en charge médicale complète (incluant éducation thérapeutique CPAP, orthèse d'avancement mandibulaire, TCC, hypnose, etc.)

1009291



Poursuite de traitement

Après 36 séances de physiothérapie : le rapport médical

Vous avez prescrit de la physiothérapie à votre patient. Cette thérapie est la part prépondérante du traitement. La réhabilitation va prendre du temps ce qui est normal au vu de sa pathologie.

Vous vous attendez à ce que l'assureur vous réclame un rapport destiné au médecin-conseil après la 4^e prescription de 9 séances que vous avez déjà transmis à votre patient.

Il n'en est malheureusement rien et le patient vous appelle pour savoir si vous avez rempli le « fameux » rapport dont lui a parlé son physiothérapeute et qui est le saint-graal pour la continuité de la prise en charge du traitement par l'assureur.

Mais vous n'avez rien reçu et ce n'est pas vous qui allez quémander un rapport à l'assureur car vous avez déjà assez de paperasse à faire !

Alors s'engage un dialogue de sourd entre le physiothérapeute qui finit par vous contacter en vous intimant de faire un rapport car l'assureur a bloqué la prise en charge du traitement et vous-même qui préférez attendre de recevoir la demande de l'assureur car cela s'est toujours fait ainsi... et il n'y a pas de raison que ça change !

Malheureusement, le paradigme a changé, les assureurs se font effectivement l'économie d'une demande de rapport. Mais ont-ils le droit d'appliquer la loi du moindre effort ?

Effectivement, la loi n'a pas changé, elle est simplement appliquée à la lettre quand elle peut produire un avantage...

L'assureur est dans son droit et n'est pas obligé d'envoyer une demande de rapport au médecin, même si cela était une pratique courante jusqu'à maintenant : (OPAS art.5 al 4)

4. Pour que, après un traitement équivalent à 36 séances, celui-ci continue à être pris en charge, le médecin traitant doit adresser un rapport au médecin-conseil de l'assureur et lui remettre une proposition dûment motivée. Le médecin-conseil propose de poursuivre ou non la thérapie aux frais de l'assurance, en indiquant dans quelle mesure et à quel moment le prochain rapport doit être présenté.

À l'ère de l'hyper-connectivité et de l'échange électronique, on ne peut que déplorer ce comportement mesquin.

Il est néanmoins du devoir du médecin de s'inquiéter de cette échéance pour que le traitement ne souffre d'aucune lacune dans la prise en charge. Or il est rare que le décompte des séances soit tenu à jour par le prescripteur. Surtout s'il a envoyé son patient chez un spécialiste pour avis et que ce dernier a lui-même prescrit de la physiothérapie.

Le physiothérapeute connaît assurément le nombre de séances effectuées.

C'est pourquoi l'association genevoise de physiothérapie vous conseille

d'être pro-actif et d'anticiper la délivrance d'un rapport médical en maintenant un contact étroit et privilégié avec le physiothérapeute de votre patient.

Les physiothérapeutes sont informés de ce changement d'attitude des assureurs. Donc s'ils vous demandent d'intervenir pour garantir la continuité de la prise en charge ce n'est pas dans le but de vous surcharger mais pour le bien être de votre patient.

Nous remercions d'ores et déjà les médecins pour leur soutien et sommes heureux de constater l'augmentation de la qualité des échanges entre nous.

L'association genevoise de physiothérapie est à vos côtés.

Pour Physiogenève,
Stéphane Emaldi, Vice-président



Résultats romands du MAS 2018: plus de femmes médecins, une forte majorité d'entreprises individuelles et un résultat d'exploitation stable

PHILIPPE EGGIMANN

Rev Med Suisse 2020; 16: 2404

L'Office fédéral de la statistique (OFS) a récemment publié les résultats du dernier relevé statistique des cabinets médicaux et des centres ambulatoires pour 2018 (MAS 2018).¹ Cette enquête nationale est aussi l'occasion de se faire une idée plus précise de la situation des médecins en Suisse romande. Chez les moins de 45 ans, une majorité de médecins sont des femmes. L'entreprise individuelle reste la forme juridique majoritaire et le résultat d'exploitation médian romand se situe à 141000 CHF en 2018, stable par rapport à l'année précédente.

La profession se féminise en Suisse romande

En Suisse romande, selon l'étude MAS (Medical Ambulatory Structure) conduite par l'OFS, 57,8% des médecins sont des hommes et 42,2% sont des femmes, cette proportion générale étant stable. Par contre, si l'on considère les médecins de moins de 45 ans, on retrouve une majorité de femmes médecins, 56%. Une tendance que l'on retrouve à l'échelle du pays, où cette proportion est de 59,9% de femmes médecins dans la même catégorie d'âge.

À noter que la Suisse romande compte 766 médecins de plus de 65 ans exerçant encore à un temps partiel d'environ 7 demi-journées en cabinet et 4 demi-journées pour ceux exerçant en cabinet collectif.²

88,9% d'entreprises individuelles dont 28,8% en cabinets de groupe

En Suisse romande, l'entreprise individuelle propriété d'un médecin indépendant est la forme juridique la plus répandue, avec 88,9%, loin devant la SA (4,6%) et la SARL (2,9%). Cette part d'entreprises individuelles est proche de la moyenne suisse (86,6%).

28,8% des médecins romands exerçant en entreprise individuelle font partie d'un cabinet de groupe. Malgré cela, la proportion de médecins faisant partie d'un cabinet de groupe reste minoritaire. Par contre, la part de cabinets de groupe en Suisse romande dans la médecine de premier recours est de 54,1% (largement en-dessus de la moyenne nationale de 38,2%), alors qu'elle n'est que de 36,6% dans la médecine spécialisée et 9,3% dans des cabinets à offre mixte.

Le résultat d'exploitation des médecins romands est stable

En 2018, le résultat d'exploitation (soit le chiffre d'affaires moins les charges d'exploitation) médian est de 141000 CHF pour les cabinets médicaux constitués en entreprise individuelle en Suisse romande, soit le même que celui relevé lors du MAS 2017³ et en baisse par rapport à celui relevé en 2015 (151000 CHF). Ce résultat d'exploitation médian romand est plus bas que celui relevé au niveau national, qui est de 153000 CHF en 2018 (154000 CHF en 2017 et 157000 CHF en 2015). Ces résultats d'exploitation médians n'ont pas connu les mêmes évolutions dans toute la Suisse romande. Notons par exemple qu'il était en baisse dans le canton de Vaud (de 143000 CHF en 2017 à 138000 CHF en 2018⁴). En l'occurrence, on peut supposer que cette baisse a été au moins en partie induite par l'effet de l'intervention TARMED entrée en vigueur en 2018 et la diminution simultanée de la valeur vaudoise du point tarifaire d'un centime en 2018.

MAS : pour une cartographie précise de la situation des médecins

En Suisse romande, ce ne sont pas moins de 2525 questionnaires qui ont été remis à l'Office fédéral de la statistique,

qui a pu sur cette base en extrapoler les résultats à une population recensée de 5402 cabinets et centres ambulatoires (l'OFS en recense 16924 en Suisse).

Cette enquête, déjà menée en 2015 et en 2017, sera désormais conduite chaque année. Seule récolte nationale de données neutre, elle permet d'avoir une photographie des médecins exerçant en pratique privée dans notre pays, qui se révèle être très loin des idées reçues. La SMSR encourage à cet égard les médecins romands à participer encore plus largement à cette étude. La récolte de données MAS de l'OFS pour l'année 2019 a commencé début novembre et durera jusqu'à fin février 2021.

Outre les informations portant sur 2019, le questionnaire comprend aussi un module thématique « Impact de la pandémie de Covid-19 », afin d'évaluer les conséquences financières et liées à la pratique de cette pandémie. Là encore, il sera très intéressant d'avoir des données fiables susceptibles de confirmer les sondages réalisés au printemps sur ce sujet ô combien sensible.

1 <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/systeme-sante/cabinets-medicaux.gnpdetail.2020-0152.html>

2 Cette donnée a été fournie par l'OFS à la demande de la Société Médicale de la Suisse Romande.

3 Ces résultats d'exploitation médians pour 2018 et 2017 ont été calculés par l'OFS à la demande de la Société Médicale de la Suisse Romande. Il nous semble effectivement plus pertinent d'observer des résultats médians que des moyennes, vu la distribution considérée.

4 Les résultats d'exploitation médians vaudois 2018 et 2017 ont été calculés par l'OFS à la demande de la SVM. <https://www.svmed.ch/enquete-mas-2018/>

DR PHILIPPE EGGIMANN

Président de la Société vaudoise de médecine (SVM) et de la Société médicale de la Suisse romande (SMSR)
Chemin de Mornex 38, 1003 Lausanne
philippe.eggimann@svmed.ch



Communiqué de presse FMH, 12.2020



Communiqué de presse – Berne, le 10 décembre 2020

Comparaison des systèmes de santé : la Suisse en première place

Depuis 2010, la Suisse prend part chaque année à l'enquête internationale sur la politique de santé de la fondation Commonwealth Fund (CWF). Les 2284 personnes interrogées en Suisse dans le cadre de cette enquête estiment que les prestations et la qualité du système de santé sont très bonnes. Comme l'ont déjà montré d'autres études internationales, la Suisse occupe la première place dans l'évaluation des prestations.

Comme en 2010, 2013 et 2016, l'enquête 2020 porte sur l'expérience de la population âgée de 18 ans et plus avec le système de santé. De ce fait, elle permet aussi bien de procéder à des comparaisons internationales qu'à suivre les évolutions au fil du temps. Pour l'interprétation des résultats, il est important de souligner que les enquêtes ont été menées dans les différents pays pendant la pandémie de Covid-19.

Haut niveau de qualité

Près de 98 % de la population estime que les prestations de notre système de santé sont très bonnes, bonnes ou acceptables offrant ainsi à la Suisse, en comparaison internationale, la première place devant la Norvège. La qualité générale du système est qualifiée d'excellente, de très bonne ou de bonne par 97,2 % des plus de 18 ans, soit une amélioration de deux points par rapport à 2016. Ces nouveaux chiffres, reconnus internationalement, montrent par ailleurs que la Suisse a su maintenir et développer le haut niveau de qualité.

Bon accès

En comparaison internationale, l'accès aux soins de santé mesuré aux délais d'attente est également jugé bon par la population. Ces faibles délais (moins d'un mois) pour obtenir un rendez-vous chez un médecin spécialiste ou programmer une opération permet à la Suisse d'obtenir une bonne note en comparaison internationale. Enfin, 87 % environ des personnes ayant répondu à l'enquête indiquent recevoir toujours ou souvent une réponse le jour même lorsqu'elles prennent contact avec leur généraliste. Cela équivaut à une troisième place derrière l'Allemagne (91,9 %) et les Pays-Bas (87,4 %).

En comparaison, la polymédication est faible

La polymédication peut représenter un risque de sécurité. Près d'un tiers (32,6 %) de la population suisse consomme deux médicaments ou plus délivrés sur ordonnance. La Suisse occupe dans ce domaine la deuxième place derrière la Nouvelle-Zélande (31,1 %). Inversement, ce taux atteint près de 50 % aux Etats-Unis.

Informations complémentaires :

- www.bag.admin.ch/rapports-cwf > Enquêtes IHP: population résidante de 18 ans et plus
- [Rapport de l'Obsan 12/2020](#)



Lire l'article en entier



Modèles d'assurance alternatifs

Qualimed: illusion ou réel bénéfice?

La caisse maladie Assura a lancé un nouveau modèle d'assurance sous le nom de «Qualimed», alors que, jusqu'à aujourd'hui, elle n'avait pas vraiment exploré les modèles d'assurance alternatifs (MAA).

La caisse a établi des listes, y a placé les noms de médecins de famille et a ensuite exigé qu'ils lui signalent toute délégation à des spécialistes ou à des hôpitaux.

Assura a toujours refusé de conclure des accords avec des réseaux de soins coordonnés, contrairement à d'autres caisses. Ces contrats contiennent des accords relatifs à la qualité, qui doivent être à l'avantage des patients. Il peut s'agir de programmes portant sur la prise en charge des patients, en cas de diabète ou de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) par exemple, ou de programmes sur la sécurité des médicaments. Les mesures qui, dans ces réseaux, ont l'influence la plus positive sur la qualité sont les cercles de qualité, dans lesquels des médecins de famille, mais aussi des spécialistes et d'autres professionnels de la santé, échangent sur leur pratique. Dans les contrats passés avec les caisses maladie, ces efforts portant sur la qualité reçoivent un dédommagement approprié. Quelle est la position d'Assura à cet égard? Durant des années, elle a refusé de dépenser de l'argent pour ces programmes qu'elle estimait inutiles. Assura n'a donc contribué en rien au développement de la qualité, mais elle a bien profité du travail des autres.

L'ATTRACTIVITÉ DES TARIFS AU DÉTRIMENT DE LA QUALITÉ

Une fois encore, le nouveau modèle proposé par Assura n'intègre pas les réseaux de soins et ne soutient pas la qualité du travail. Le médecin de famille reçoit un dédommagement uniquement pour son acte de délégation. Le plus particulier dans cette délégation est qu'elle n'intervient pas de manière directe comme c'est le cas habituellement. En effet, chaque médecin de famille dispose d'un réseau de spécialistes et d'hôpitaux avec lesquels il collabore et dont il connaît les qualités et les spécificités afin d'offrir à ses patients une poursuite de traitement optimale. Dans le modèle d'Assura, le patient est adressé à une entreprise du nom de BetterDoc. Celle-ci, sur la base de critères qui ne nous sont pas connus, désigne trois



spécialistes parmi lesquels le patient pourra faire son choix. Détail piquant: cette entreprise n'est pour l'heure active qu'en Allemagne et appartient à trois frères et sœur qui n'ont aucun lien avec le système de santé suisse. De là à penser que le prix du traitement doit jouer un certain rôle dans la sélection des spécialistes, il n'y a qu'un pas.

MISE SOUS TUTELLE

Le Conseil fédéral, dans son deuxième paquet de mesures pour la maîtrise des coûts, prévoit pour sa part de redéfinir le modèle d'accès au système de santé en imposant le passage par un premier point de contact, qui s'occuperait uniquement de cette prise en charge initiale. A cet égard, il faut relever que ce n'est pas cette fonction de *gatekeeping* (gardien) qui fait la qualité des modèles d'assurance alternatifs, mais bien la prise en charge et le suivi continus des patients. Le nom de Qualimed suggère qu'un tel modèle offre de la qualité médicale. Pourtant, vu à quoi il ressemble, rien n'indique que la qualité y occupe une place importante; son nom est une illusion. Ce que Qualimed propose, c'est uniquement de retirer aux médecins de famille la compétence de délégation à des spécialistes pour la transférer à la caisse maladie. Les médecins de famille sont ainsi mis sous tutelle, tout comme les spécialistes. ■



Dr PHILIPPE LUCHSINGER,
PRÉSIDENT
DE L'ASSOCIATION
MÉDECINS
DE FAMILLE
ET DE L'ENFANCE
SUISSE (MFE)



Un dernier coup de collier pour enfin disposer de statistiques fiables et incontestables dans le domaine de la santé

PHILIPPE EGGIMANN et MICHEL MATTER

Rev Med Suisse 2020; 16: 2403

Le 15 décembre, le Conseil des États aura le dernier mot sur un sujet d'une très grande importance pour l'avenir de notre système de santé: un changement potentiel de paradigme dans la méthodologie de recueil et d'analyse des données statistiques actuellement peu fiables.

De nombreux exemples ces dernières années ont montré que la Suisse était malade de ses chiffres dans le domaine de la santé, rendant son pilotage impossible. Au premier plan, on pense bien sûr à la fixation des primes d'assurance maladie que nous dénonçons sans relâche, mais il n'y a pas que cela. Le Conseil fédéral vient de publier le rapport d'un groupe d'experts piloté par notre confrère genevois le Professeur Christian Lovis: «Stratégie de transparence dans le domaine des coûts et prestations de santé.»¹ Le constat est cruel et sans appel. Malgré la profusion de sources d'information et de chiffres, nous manquons de données dignes de ce nom pour établir sans parti pris l'activité des prestataires, les coûts globaux ou sectoriels, les évolutions dans la prise en charge, les comportements des patients, les nouvelles tendances, les besoins en formation, etc.

Pour dire les choses simplement, sans vision d'ensemble objective, les décideurs du monde de la santé au niveau fédéral comme cantonal sont contraints de naviguer aujourd'hui largement à vue. Difficile donc dans ces conditions d'être sûr de prendre les bonnes décisions, de fixer des objectifs mesurables et d'évaluer ensuite objectivement leur impact. Alors on tâtonne, on débat, et parfois, forcé, on s'énerve, lorsqu'on a l'impression que des projets de réforme aux impacts très concrets se basent sur une vision orientée, tronquée, parfois même idéologique de la réalité.

Lassés par ces batailles de chiffres imprécis ou incomplets, voyant que même deux offices fédéraux parvenaient à des résultats très différents lorsqu'ils s'intéressaient à la problématique du revenu des médecins, souvent confondu à dessein

avec le chiffre d'affaires, deux conseillers nationaux vaudois, Olivier Feller (PLR) et Adèle Thorens (les Verts), ont eu le bon sens en 2018 de déposer une motion commune baptisée: «Faire établir des statistiques incontestées par un organisme indépendant. Un préalable indispensable au pilotage du système de santé.»² Ce texte demande «de confier la tâche d'établir des statistiques incontestées et à jour à un organisme indépendant, qui pourrait être l'Office fédéral de la statistique».

Dès son dépôt, la Société médicale de la Suisse romande (SMSR) s'est exprimée avec force et conviction en faveur de cette proposition salubre, comme ensuite les deux autres associations régionales des sociétés cantonales de médecine, la VEDAG (Verband Deutschschweizer Ärztgesellschaften) et l'OMCT (Ordine dei Medici del Canton Ticino), puis l'Assemblée des Délégués de la FMH. Le corps médical suisse est donc uni derrière ce texte et a ainsi montré qu'il n'avait pas peur de la transparence.

Et heureusement, il n'est pas le seul! Le Conseil fédéral a rapidement recommandé d'accepter cette motion, ce que le Conseil national a déjà fait à une large majorité le 14 mars 2019 (125 oui, 59 non).

Tout allait donc pour le mieux et l'on n'attendait plus que l'accord du Conseil des États pour pouvoir enfin passer à l'action. Seulement, sans contester la pertinence de cette motion sur le fond, la commission de la Chambre haute chargée de préavisier a commencé cet automne à hésiter et recommande finalement de la rejeter le 15 décembre, apparemment par peur de donner un aval inutile à une proposition en partie déjà traitée. En mars 2019, le Conseil des États avait en effet déjà transmis un postulat sur le même thème, «Stratégie de données cohérente pour le domaine de la santé», et le groupe d'experts mandaté par le Conseil fédéral recommande aussi un modèle où l'OFS, plus neutre et mieux outillé que l'OFSP,

prendrait dans le futur une place centrale.¹ Les experts vont donc exactement dans le même sens que les motionnaires, le Conseil fédéral et le Conseil national.

Face aux enjeux du système de santé en Suisse, pour qui a l'ambition de prendre ces prochaines décennies de bonnes décisions fondées sur une description indépendante et fiable de la réalité, cette motion offre aujourd'hui la garantie politique de bientôt tourner la page de la déficience statistique chronique de notre pays. C'est une chance à ne pas rater! A contrario, la rejeter pour une réserve formelle serait potentiellement désastreux. Elle délierait le Conseil fédéral de la contrainte de mettre en œuvre les propositions faites pour pouvoir enfin disposer de statistiques fiables et incontestables dans le domaine de la santé. Espérons donc que nos 46 conseillers aux États sauront mesurer pleinement les enjeux dont ils auront à traiter dans quelques jours!

A lire aussi sur ce sujet sur le site web de la SMSR: 15 décembre 2020: le jour où la Suisse choisira enfin de se doter de statistiques fiables et incontestables dans le domaine de la santé?

¹ <https://www.bag.admin.ch/dam/bag/fr/dokumente/kuv-leistungen/Kostend%C3%A4mpfung/bericht-lovis.pdf>
² <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20183432>

DR PHILIPPE EGGIMANN

Président de la Société vaudoise de médecine (SVM) et de la Société médicale de la Suisse romande (SMSR)
Chemin de Mornex 38, 1003 Lausanne
philippe.eggimann@svmed.ch

DR MICHEL MATTER

Président de l'Association des médecins du canton de Genève (AMGe), vice-président de la Fédération des médecins suisses (FMH)
Rue Micheli-du Crest 12, 1205 Genève
michel.matter@amge.ch



Extrait du Bulletin des Médecins Suisses, 2021

TARDOC: dernière étape avant l'approbation

Urs Stoffel

Dr méd., membre du Comité central de la FMH, responsable du département Médecine et tarifs ambulatoires



Le 20 novembre 2020, soit 500 jours après la demande d'approbation de TARDOC, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a remis aux partenaires tarifaires concernés, curafutura et la FMH, son rapport d'examen tant attendu.

Aussi complet que détaillé, le rapport témoigne de beaucoup de respect pour le travail accompli. Dans son rapport, l'OFSP arrive à la conclusion que le TARDOC pourrait en substance être approuvé avec des adaptations. Mais pour l'heure, le Conseil fédéral ne s'est prononcé ni pour ni contre une approbation du tarif. Il ne s'agit pour l'instant que d'un avis de l'OFSP.

Dans son rapport de 90 pages, l'OFSP émet des recommandations en vue d'améliorer le tarif. Les expertes et les experts du département Médecine et tarifs ambulatoires de la FMH ont analysé son contenu tandis que les représentants des partenaires tarifaires impliqués et d'ats-tms SA en ont examiné les aspects techniques. Ce travail de fond servira à la discussion politique et permettra aux organismes concernés de prendre des décisions quant aux prochaines étapes.

Nous ne sommes pas d'accord avec toutes les critiques formulées. Certaines proviennent, à notre avis, d'une connaissance incomplète des détails du dossier. Nous nous pencherons cependant sur un certain nombre de ces recommandations, les examinerons de plus près et les mettrons en œuvre dans les prochaines semaines, en concertation avec les partenaires tarifaires concernés, afin que rien ne vienne plus entraver l'approbation du TARDOC.

Le rapport d'examen de l'OFSP est très complet et détaillé. Il témoigne d'un grand respect pour le travail accompli.

Le 3 décembre 2020, le conseiller fédéral Alain Berset a convoqué une table ronde réunissant tous les partenaires tarifaires et la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS). La rencontre avait pour but de peser les chances d'une solution commune au sein du partenariat tarifaire, fondée sur le tarif ambulatoire à la prestation (TARDOC) remis au

Conseil fédéral et les forfaits ambulatoires déposés par santésuisse et la FMCH.

Il est rapidement apparu que le tarif à la prestation resterait nécessaire pour que toutes les prestations ambulatoires puissent être reproduites et prises en compte de manière appropriée. Aux côtés de ses partenaires curafutura et la CTM, la FMH a expressément salué la mise

La FMH, curafutura et la CTM considèrent que les chances d'une approbation du TARDOC restent intactes, il ne manque plus qu'une dernière étape.

sur pied d'une organisation tarifaire ambulatoire commune à l'ensemble des partenaires tarifaires (curafutura, H+, santésuisse, la CTM et la FMH). L'organisation ats-tms SA, en place depuis cinq ans, offrirait un cadre idéal. S'agissant de la rémunération des interventions et procédures ambulatoires, la FMH, curafutura et la CTM se sont montrées ouvertes à l'application de forfaits pertinents, pour autant que les prestations concernées soient clairement délimitées et qu'elles remplacent des prestations isolées. Cela contribuerait à la simplification tant demandée de la tarification des prestations.

Il est bien entendu que ces forfaits applicables sur tout le territoire doivent reposer sur exactement les mêmes bases légales que les prestations isolées, à savoir être fixés d'après les règles applicables en économie d'entreprise et structurés de manière appropriée, mais aussi respecter les dispositions de l'art. 59c al. 1c OAMal (un changement de modèle tarifaire ne doit pas entraîner de coûts supplémentaires).

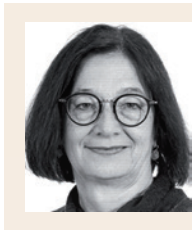
Le 3 décembre 2020, en présence du conseiller fédéral Alain Berset, la FMH et curafutura ont rappelé sans équivoque que le TARDOC était sur les rails. D'autres partenaires tarifaires peuvent prendre le train en route à tout moment et aux mêmes conditions, comme l'a fait SWICA.

Enfin, la FMH, curafutura et la CTM considèrent que les chances d'une approbation du TARDOC restent parfaitement intactes, il ne manque plus qu'une dernière étape avant son approbation.



Yvonne Gilli: «nous nous opposerons au budget global, si nécessaire en lançant un référendum»

INTERVIEW PAR MICHAËL BALAVOINE ET BERTRAND KIEFER



YVONNE GILLI

Présidente de la FMH
Médecin généraliste avec spécialisation en
médecines complémentaires

Première femme présidente de la FMH, Yvonne Gilli arrive à la tête de la fédération au moment où les sujets chauds s'accroissent. Budget global, numérisation, fin de l'obligation de contracter: comment la généraliste saint-galloise, ancienne conseillère nationale verte, va-t-elle empoigner ces différents dossiers? Quelle marque veut-elle imprimer à la FMH? Voici les réponses qu'elle a données par écrit aux questions de la *Revue Médicale Suisse*.

Vous êtes la première femme présidente de la FMH. Cette question du genre est-elle importante pour vous?

Oui, elle l'est. Et je suis très heureuse de voir qu'il est enfin possible, en 2020, qu'une femme soit élue à la tête de la FMH. Cela fait des années que les femmes sont majoritaires dans les facultés de médecine. Et des années qu'elles sont minoritaires dans les positions de cadre, y compris en médecine. Dans ce sens-là, oui, j'estime qu'il était important qu'une femme soit élue à la présidence de l'organisation, même si je suis résolument d'avis qu'en médecine aussi, ce n'est qu'ensemble, hommes et femmes réunis, que nous pourrions mener les réformes importantes qui nous attendent.

La médecine se féminise. Les femmes sont-elles pour autant assez représentées dans les instances de décision de la médecine et dans la hiérarchie hospitalière?

Difficile à ce propos de faire l'impasse sur la question du fameux «plafond de verre». Les femmes sont fortement sous-représentées aux postes de cadre, tout particulièrement dans la hiérarchie hospitalière. Nombre de décisions en matière de carrière se font en même temps que celles touchant à la famille. Il subsiste beaucoup de problèmes structurels empêchant de concilier vie professionnelle et vie privée, et les jeunes hommes sont eux aussi nombreux à chercher un équilibre entre les deux. N'oublions pas par ailleurs tous les stéréotypes qui

Vous vous êtes beaucoup occupée d'eHealth ces dernières années. Les données et la digitalisation seront-elles au cœur de votre mandat?

La numérisation et l'eHealth sont appelées à révolutionner la pratique de la médecine. Si elles me tiennent bien évidemment à cœur et qu'elles seront parmi les thèmes phares de mon mandat de présidente, je laisserai la responsabilité de ce dossier à mon collègue nouvellement élu, Alexander Zimmer. La politique et la communication seront les deux domaines dont je m'occuperai au premier chef.

Le dossier électronique du patient (DEP) n'est-il qu'une chance pour les patients et les médecins? Quels sont les dangers? Mais surtout, comment voyez-vous la transformation de la médecine par les données?

La numérisation ouvre des perspectives prometteuses pour les patients comme pour les médecins. Le dossier électronique du patient, tel que le définit la législation, a pour fonction de conserver des documents importants relatifs aux patients, en donnant à ces derniers le choix des documents qu'ils entendent mettre à disposition des professionnels de la santé. Les médecins ne se basent pas sur le DEP pour leur travail, car il n'est pas conçu pour cela. Ils doivent pouvoir communiquer directement entre eux et saisir les données de manière structurée. Ils utilisent par ailleurs toujours plus d'outils numériques d'aide à la décision, autant de fonctions que la loi ne prévoit pas pour le DEP. La transformation numérique est appelée à changer en profondeur l'exercice de la médecine et l'utilisation des outils numériques sera bientôt une condition nécessaire au maintien d'une prise en charge de qualité.

Avec d'autres, la FMH a lancé une communauté propre pour le dossier électronique (DEP AD). Le projet peine à décoller. D'une manière générale, quel genre d'incitatifs manque pour que les médecins adoptent ce dossier électronique?

Les fonds publics destinés à la numérisation doivent être fortement augmentés. Aucun autre pays dit «avancé» n'a offert aussi peu de soutien à la numérisation que la Suisse, et le retard accumulé est sensible. Il concerne toutefois plutôt la mise en place des conditions-cadres nécessaires, qui est du ressort de l'État: protection et sécurité des données, interopérabilité, définition de standards nationaux, identité électronique pour les patients et pour les professionnels de la santé. Le dossier

**LES FEMMES
SONT FORTEMENT
SOUS-
REPRÉSENTÉES
AUX POSTES DE
CADRE**

> Lire l'article en entier



COGERIA: Coordination des soins de la personne âgée fragile

Dre MAYSSAM NEHME^a, ADRIEN BRON^b, Dr DIDIER CHÂTELAIN^c, Pr DINA ZEKRY^d, OLIVIER PERRIER-GROS-CLAUDE^e, JOEL GOLDSTEIN^f, SOPHIE COURVOISIER^g, Dr PHILIPPE VANDEPLAS^h, Dre LAURA DI POLLINAⁱ, Pr JEAN-FRANÇOIS BALAVOINE^j, Pr IDRIS GUESSOUS^k et Dre AURÉLIE TAHAR CHAOUCHE^l

Rev Med Suisse 2021; 17: 136-9

La Coordination des soins de la personne âgée fragile est un dispositif cantonal né d'une étroite collaboration entre la Direction générale de la santé et les grands partenaires de la santé et du social à Genève. Ce dispositif œuvre à améliorer la prise en charge interprofessionnelle autour des personnes âgées fragiles et à adapter leurs parcours de soins, en étroite collaboration avec les médecins traitants et les prestataires de soins à domicile. Lancé en mai 2019, le dispositif compte plus de 283 personnes incluses, avec 152 médecins traitants du réseau primaire en collaboration avec l'Institution genevoise de maintien à domicile, ainsi qu'une ouverture récente à tous les prestataires de soins dans les zones de la Servette et de Meyrin. Des résultats préliminaires mettent en évidence une possible tendance à une baisse d'hospitalisations ainsi qu'une grande satisfaction de la part des bénéficiaires et des partenaires.

COGERIA: coordination of care for the frail elderly

COGERIA, a cantonal program is the fruit of a close collaboration between the Geneva General Directorate of Health and the major health and social partners in the canton. The program aims to improve inter-professional care for the frail elderly and to adapt their care pathways in close collaboration with their primary care physicians and home healthcare providers. Launched in May 2019, the program includes more than 283 beneficiaries and 152 primary care physicians in collaboration with the home healthcare providers in the Servette and Meyrin areas. Preliminary results show a possible trend towards a decrease in hospitalizations, as well as major satisfaction from beneficiaries and the COGERIA partners.

INTRODUCTION

La Suisse, comme tous les pays du monde, n'échappe pas au vieillissement de sa population. L'augmentation de l'espérance de vie qui a atteint en 2019 86 ans pour les femmes et 82 ans

pour les hommes, associée à une diminution de la fécondité, concourent à cet effet.¹ Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), en 2019, les personnes de 65 ans et plus représentaient 18,7% de la population totale contre 6% en 2010.²

Avec l'avancée en âge, on note une augmentation des situations médico-psycho-sociales complexes et des besoins en soins qui grandissent.³ Couplés à des périodes d'événements stressants,⁴ les parcours de soins ambulatoires se complexifient, les intervenant-e-s peinent à se coordonner, les appels aux services d'urgences et les séjours hospitaliers se multiplient. Les médecins de premier recours ainsi que les services de soins à domicile doivent faire face à des patient-e-s de plus en plus âgés aux besoins complexes souhaitant souvent continuer à vivre à leur domicile. À l'instar de nos pays voisins, et notamment la France à travers son projet Personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA) déployé sur l'ensemble du territoire en 2016,⁵ la Direction générale de la santé, en collaboration avec les grands partenaires de santé et du service social à Genève, a mis en place en 2019 un dispositif de coordination des soins venant en appui aux acteur-trice-s de première ligne. Ce dispositif nommé COGERIA, qui est la version abrégée pour Coordination des soins de la personne âgée fragile, s'inscrit dans la politique du maintien à domicile déployée par le canton de Genève et vient compléter les offres du réseau de soins genevois.

HISTORIQUE DU DISPOSITIF COGERIA

Le département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES) aspirait à améliorer la prise en charge des personnes âgées fragiles et de trouver une issue favorable sur la problématique des urgences gériatriques sur le canton de Genève. S'appuyant sur l'étude menée de la HUG, l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) et l'Association des médecins du canton de Genève (AMGe)⁶ sur la diminution des hospitalisations non nécessaires et des passages aux urgences en suivant un modèle de soins intégrés, COGERIA a été lancé en mai 2019. Ce dispositif est le fruit d'une collaboration entre le DSES, les HUG, l'IMAD, l'AMGe, Genève-Médecins, l'association de Promotion des réseaux intégrés de soins aux malades (PRISM), Pro Senectute et l'association Alzheimer Genève (figure 1). S'adressant initialement aux patient-e-s de 65 ans et plus des zones de la Servette et de Meyrin, il est actuellement en phase de déploiement progressif sur tout le canton avec pour objectif de couvrir l'ensemble du territoire genevois en 2023. Le déploiement progressif se veut aussi inclusif avec une ouverture à l'ensemble des prestataires

^aService de médecine de premiers recours, HUG, 1211 Genève 14, ^bDirection générale de la santé, Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé, État de Genève, 1207 Genève, ^cAssociation genevoise des médecins de famille internistes généralistes (AGeMIG), AMGe, 1205 Genève, ^dService de médecine interne de l'âge, HUG, 1211 Genève 14, ^eInstitution genevoise de maintien à domicile, 1227 Carouge, ^fPro Senectute Genève, 1227 Carouge, ^gAssociation Alzheimer Genève, 1204 Genève, ^hGenève-Médecins, 1227 Carouge, ⁱFA Gériatrie, 1206 Genève, ^jAssociation PRISM, 1204 Genève
mayssam.nehme@hcuge.ch | adrien.bron@etat.ge.ch | president@agemig.ch
dina.zekry@hcuge.ch | olivier.perrier-gros-claude@imad-ge.ch
joel.goldstein@ge.prosenectute.ch | sophie.courvoisier@alz-ge.ch
philippe.vandepelas@geneve-medecins.ch | l.dipollina@helvetic-care.ch
jean-francois.balavoine@prism-ge.ch | idris.guessous@hcuge.ch
aurelie.tahar@hcuge.ch



Enquête «MAS 2018», 1/2



www.amge.ch

Enquête «MAS 2018» | Médecins genevois : plus de femmes, une forte majorité d'entreprises individuelles et un résultat d'exploitation en hausse.

L'Office fédéral de la statistique (OFS) a récemment publié les résultats du dernier relevé statistique des cabinets médicaux et des centres ambulatoires pour 2018 (MAS 2018). L'occasion de se faire une idée plus précise de la situation des médecins dans notre canton. Chez les moins de 45 ans, une majorité des médecins sont des femmes. L'entreprise individuelle reste la forme juridique majoritaire et le résultat d'exploitation médian genevois se situe à 139'000 CHF en 2018, en hausse par rapport à l'année précédente.

La profession se féminise aussi à Genève

Dans le canton, selon l'étude MAS (Medical Ambulatory Structure) conduite par l'OFS, 56,5% des médecins sont des hommes et 43,5% sont des femmes, cette proportion générale étant stable. Par contre, si l'on considère les médecins de moins de 45 ans, on retrouve une majorité de femmes médecins, soit 57% alors que cette part est de 56% en Suisse romande et de 59,9% au niveau national.

Tous âges confondus



Chez les moins de 45 ans



A noter que le canton de Genève compte 275 médecins de plus de 65 ans exerçant encore dans leur propre cabinet, à un temps partiel de 7 demi-journées par semaine environ. Il compte aussi 57 médecins de plus de 65 ans exerçant en cabinet collectif à un temps partiel de 4 demi-journées environ.

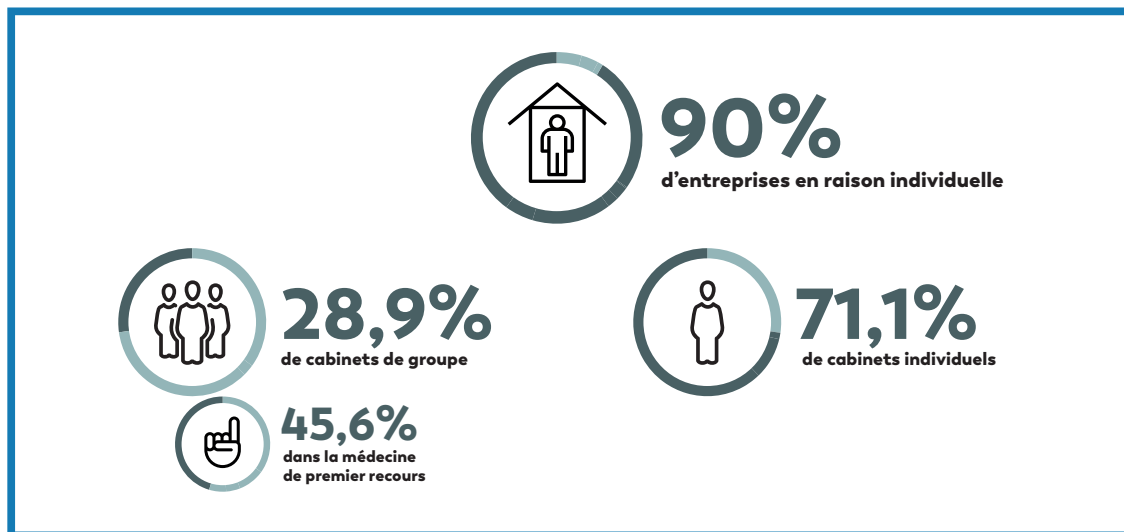
92% d'entreprises individuelles dont 36% en cabinets de groupe

A Genève, l'entreprise individuelle propriété d'un médecin indépendant est la forme juridique la plus répandue avec 90%, loin devant la SA (6,2%) et la SARL (3,8%). En Suisse romande, seul le canton de Vaud compte une part plus importante d'entreprises individuelles (92%). Cette part d'entreprises individuelles est légèrement en-dessus de la moyenne romande (88,9%) et suisse (86,6%).



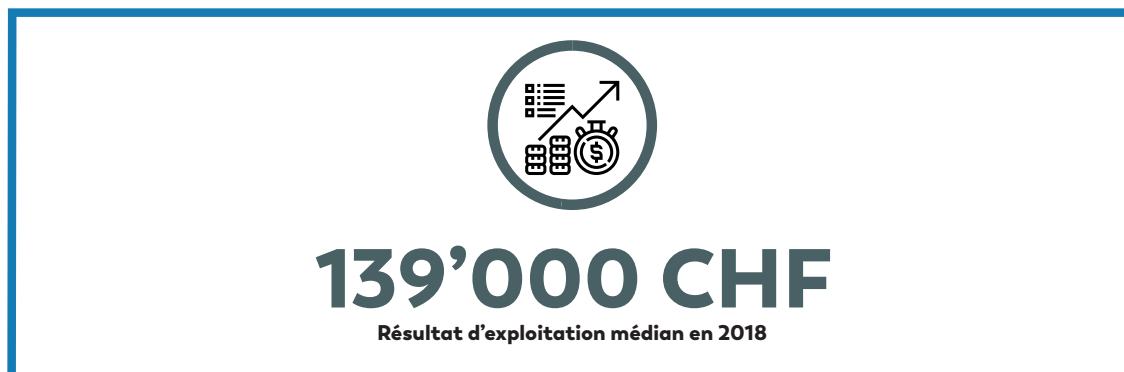
Enquête «MAS 2018», 2/2

28,9% des cabinets médicaux genevois en entreprise individuelle font partie d'un cabinet de groupe. Malgré cela, la part des cabinets médicaux faisant partie d'un cabinet de groupe reste minoritaire. Par contre, la part de cabinets de groupe dans la médecine de 1er recours est de 45,6%, alors qu'elle n'est que de 22% dans la médecine spécialisée et 27,8% dans des cabinets à offre mixte. A noter que Genève se caractérise par la part de cabinets de premier recours la plus basse de Suisse romande, avec 26,3% (36,6% en Romandie), et la part de cabinets spécialisés la plus élevée avec 61,5 (52,8 en Romandie)



Le résultat d'exploitation des médecins genevois est en hausse

En 2018, le résultat d'exploitation (soit le chiffre d'affaires moins les charges d'exploitation) médian est de 139'000 CHF pour les cabinets médicaux constitués en entreprise individuelle dans le canton de Genève. Ce résultat est en hausse par rapport au MAS 2017 (132'000 CHF). Mais ce résultat d'exploitation est toujours légèrement en-dessous de celui observé pour la Suisse romande (141'000 CHF en 2017 et 2018).



MAS: pour une cartographie précise de la situation des médecins

834 questionnaires genevois ont été transmis à l'OFS, qui a pu sur cette base en extrapoler les résultats à une population recensée de 1897 cabinets et centres ambulatoires. Cette enquête représente la seule récolte nationale de données neutre sur la situation des médecins exerçant en pratique privée. L'AMGe encourage donc ses membres à y participer. La récolte de données de l'OFS pour l'année 2019 a débuté début novembre et durera jusqu'à fin février 2021.



Membres

Candidatures à la qualité de membre actif

(sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage; le Conseil peut aussi exiger un parrainage; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La lettre de l'AMGe*; dix jours après la parution de *La lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMGe, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote de l'Assemblée générale, art. 5, al. 1 à 5).

Dr Ziad ABBASSI

HUG, Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève.

Né en 1985, nationalité belge.

Diplôme de médecin en 2010 en Belgique, reconnaissance en 2013.

Titre postgrade de spécialiste en Chirurgie en 2016 en Suisse.

Après avoir terminé mes études de médecine, j'ai passé mes deux premières années de formation en chirurgie à l'ISPPC, en Belgique (2010-2012). Après mon examen de base, je suis parti à Genève en 2012 où j'ai terminé ma formation avec le titre de FMH de chirurgie générale en 2016. J'ai passé deux années comme chef de clinique au CHVR et depuis octobre 2018, je suis revenu aux HUG en qualité de chef de clinique de chirurgie viscérale. J'ai terminé

en janvier 2020 un *Masterclass* de chirurgie colo-proctologie et bariatrique.

Dre Francesca ASSANDRI

HUG, Hôpital des enfants, Rue Willy-Donzé 6, 1205 Genève.

Née en 1979, nationalité italienne.

Diplôme de médecin en 2004 en Italie, reconnaissance en 2010.

Titre postgrade de spécialiste en Psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents en 2009 en Italie, reconnaissance en 2010.

Après avoir suivi ses études en Italie et en 2010 avoir obtenu la reconnaissance de son titre de spécialiste en pédopsychiatrie, elle a travaillé comme cheffe de clinique en pédopsychiatrie hospitalière et ambulatoire à l'Hôpital du Valais et aux HUG. En 2018, elle a effectué un stage de recherche clinique en psychiatrie à Montréal. Actuellement, elle est cheffe de clinique aux HUG.

Dr Mohamed BENOUIOUA

Rue de la Rôtisserie 2, 1204 Genève.

Né en 1967, nationalité française.

Diplôme de médecin en 2016 en Suisse.

Titre postgrade de spécialiste en Psychiatrie et psychothérapie en 2020 en Suisse.

Détenteur d'un diplôme fédéral de médecin obtenu à Genève, j'ai travaillé pour me former à la psychiatrie et psychothérapie au CHUV, dans la région de Bienne-Seeland et aux HUG.

Dr Davide BIANCHI

Clinique et Permanence d'Onex, route de Chancy 98, 1213 Onex.

Né en 1981, nationalité italienne.

Diplôme de médecin en 2014 en Italie, reconnaissance en 2016.

Titre postgrade de spécialiste en Médecine interne générale en 2020 en Suisse.

Diplômé à la Faculté de Médecine et Chirurgie de Pérouse (Italie) en 2014 et habilité à l'exercice de la profession en 2015, j'ai effectué mon internat d'abord à Orléans (diabétologie) puis à Troyes (oncologie thoracique) puis en Suisse où j'ai obtenu le titre de médecin praticien et spécialiste en Médecine interne générale en 2020. Intéressé également par la pneumologie, j'ai validé un master universitaire en pneumologie interventionnelle à l'Université de Florence en 2015, un DIU en oncologie thoracique à l'Université Paris-Descartes et un DU en transplantation pulmonaire à Paris V en 2020. Je suis étudiant en doctorat de transplantation pulmonaire à l'UNIL. Passionné de sport de combat, je suis inscrit à la capacité de Médecin et Biologie du Sport de l'Université de Lyon ; je suis également en possession de la certification de « ringside doctor » délivré par l'American Association of Sports Medicine, obtenue à la University of Texas (Austin) en 2019.

Dre Marie-Line CASIMIRO FAVARIO

Clinique et Permanence d'Onex, route de Chancy 98, 1213 Onex.

Née en 1978, nationalité française.

Diplôme de médecin en 2006 en France, reconnaissance en 2015.

Titre postgrade de Médecin praticien en 2007 en France, reconnaissance en 2015.



Après avoir obtenu son diplôme de médecin spécialiste en médecine générale et médecine d'Urgence à Grenoble en 2006, elle a exercé pendant plusieurs années comme médecin urgentiste au sein des hôpitaux de Grenoble puis d'Annecy-Genevois. Depuis 2016, elle a suivi une formation postgrade en médecine générale au sein des centres médicaux d'Onex et Lancy et un complément de formation en médecine interne et gériatrie à l'Hôpital des Trois-Chênes, pour s'installer comme médecin praticien au sein de la clinique et permanence d'Onex à partir de janvier 2021.

Dr Olivier CHIESA

HUG, Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève.

Né en 1981, nationalité suisse.

Diplôme de médecin en 2009 en Suisse.

Titre postgrade de spécialiste en Anesthésiologie 2017 en Suisse.

Après avoir suivi mes études de médecine à Genève et obtenu mon diplôme en 2009, je suis parti en Australie pour perfectionner mon anglais. De retour, j'ai été médecin assistant à l'Hôpital de la Tour pendant deux ans avant d'entamer ma formation d'anesthésiste aux HUG, dont une année à Morges. Chef de clinique depuis 2016, j'ai obtenu mon FMH d'anesthésie en 2017. Après une formation continue en hypnose clinique, je suis parti travailler sept mois comme anesthésiste-réanimateur en Polynésie française en 2019. A mon retour, ayant aussi un grand intérêt en médecine d'urgence préhospitalière (médecin REGA15),

j'ai passé mon diplôme SMUSS préhospitalier en 2020 à Lausanne. Actuellement anesthésiste aux HUG, je suis aussi médecin co-répondant de la compagnie d'ambulance ACE.

Dre Elena CHITICARIU-DURR

Clinique dermatologique du Seujet, Quai du Seujet 14, 1201 Genève.

Née en 1985, nationalité roumaine.

Diplôme de médecin en 2010 en Roumanie, reconnaissance en 2016.

Titre postgrade de spécialiste en Dermatologie et Vénérologie en 2016 en Roumanie, reconnaissance en 2017.

Diplômée de la faculté de médecine à Timisoara en Roumanie en septembre 2009, elle commence sa formation postgrade en dermatologie et vénéréologie en Roumanie en 2010. En 2013, elle poursuit sa formation dans le cadre du Service de Dermatologie du CHUV où elle combine la recherche fondamentale avec l'activité clinique et y reste jusqu'au présent. Elle obtient le titre MD-PhD de l'UNIL en 2017, en choisissant comme sujet de recherche les mécanismes moléculaires impliqués dans les cancers cutanés. Cheffe de clinique au sein du Service de Dermatologie du CHUV 2018, elle souhaite s'installer en clinique privée à partir de septembre 2021.

Dr Jean-Aybert COLLINOT

Clinique des Grangettes, chemin des Grangettes 7, 1224 Chêne-Bougeries.

Né en 1986, nationalité française.

Diplôme de médecin en 2010 en France, reconnaissance en 2012.

Titre postgrade de spécialiste en

Radiologie en 2019 en Suisse.

Titre postgrade de spécialiste en Médecine nucléaire en 2020 en Suisse.

Après avoir suivi ses études à la faculté de médecine de Nancy et obtenu son titre de médecin en 2010, le Dr Collinot effectue tout d'abord sa spécialisation au sein du Service de Médecine Nucléaire du CHUV avec obtention d'un titre FMH. Il réalise par la suite sa formation en Radiologie au CHUV, entrecoupée d'une formation spécialisée en radiologie ostéo-articulaire à l'Hôpital Cochin (Paris V) en 2018, avec obtention en 2018 du titre de spécialiste FMH. Après deux ans en tant que chef de clinique en Radiologie au CHUV, il débute une activité en tant que spécialiste en radiologie tournée principalement vers l'imagerie ostéo-articulaire au sein de la Clinique des Grangettes.

Dre Maria CORDIER

CENAS Centre de médecine du sommeil, chemin de la Gravière 3, 1225 Chêne-Bourg.

Née en 1980, nationalité russe.

Diplôme de médecin en 2015 en Suisse.

Titre postgrade de spécialiste en Neurologie en 2019 en Suisse.

Après avoir suivi sa formation de neurologie à Saint-Petersbourg et à Paris, elle a travaillé au CHUV, aux HUG et à RHNE pour obtenir le titre de neurologue FMH en 2019. Elle a effectué en parallèle une formation approfondie de médecine du sommeil au CHUV. Actuellement spécialiste en neurologie générale et en médecine du sommeil, elle est installée à Genève depuis octobre 2020.



Fondée en 1984 à Genève, la Fiduciaire Gespower, affiliée à FMH Fiduciaire Services, offre un encadrement professionnel d'aide à la gestion de votre entreprise ou de votre cabinet médical, secteur dans lequel la fiduciaire est fortement impliquée.

Nos principaux services :

- Assistance lors de création / reprise de sociétés ou cabinets médicaux
- Conseils juridiques
- Business plan
- Bilans, fiscalité, gestion comptable de sociétés
- Transformation juridique de sociétés



Dre Ludivine COULON

Hôpital de La Tour, Service Pédiatrie,
Av. J.-D. Maillard 3, 1217 Meyrin.
Née en 1988, nationalité suisse.
Diplôme de médecin en 2012 en Suisse.
Titre postgrade de spécialiste en Pédiatrie
en 2020 en Suisse.

Après avoir suivi mes études universitaires à Genève et obtenu mon diplôme de médecin en 2012, j'ai effectué ma formation entre le CHUV, l'Hôpital de Sion et les HUG. Actuellement spécialiste en pédiatrie générale, je pratique à l'Hôpital de La Tour depuis novembre 2020.

Dre Ariane DE LASSUS

Vision Rive Droite, Rue Sonnex 19,
1218 Le Grand-Saconnex.
Née en 1988, nationalité suisse.
Diplôme de médecin en 2013 en Suisse.
Titre postgrade de spécialiste en
Ophtalmologie en 2019 en Suisse.

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme fédéral de médecin en 2013, elle a suivi sa formation postgraduée

en ophtalmologie à l'hôpital ophtalmique Jules-Gonin à Lausanne. Elle est ensuite partie en fellowship au Royaume-Uni, à Cambridge puis à Londres, avant de revenir à l'hôpital ophtalmique Jules-Gonin en tant que cheffe de clinique universitaire. Actuellement spécialiste en ophtalmologie et en ophtalmochirurgie, elle est installée à Genève depuis décembre 2020.

Dre Mélissa FERREIRA GUNDAR

Clinique et Permanence d'Onex, Route de Chancy 98, 1213 Onex.
Née en 1990, nationalité suisse.
Diplôme de médecin en 2015 en Suisse.
Titre postgrade de spécialiste en Pédiatrie
en 2020 en Suisse.

Après avoir effectué ses études de médecine à Genève et obtenu son diplôme suisse de médecin, la Dre Mélissa Ferreira Gundar a poursuivi sa formation pédiatrique au CHUV où elle a travaillé en tant que médecin interne dans différents services (pédiatrie générale, urgences pédiatriques, néonatalogie,

chirurgie pédiatrique, soins intensifs de pédiatrie et gastro-entérologie pédiatrique). Elle a ensuite été promue cheffe de clinique aux urgences pédiatriques de l'hôpital de l'enfance (HEL/CHUV). Par la suite, elle décide d'exercer son activité de médecin pédiatre indépendante au Centre médical de Pont-Rouge ainsi qu'à la Clinique et Permanence d'Onex.

Dr Alex FRIEDLAENDER

Clinique Générale Beaulieu, Chemin de Beau-Soleil 20, 1206 Genève.
Né en 1984, nationalité suisse.
Diplôme de médecin en 2010 en Suisse.
Titre postgrade de spécialiste en
Oncologie médicale en 2018 en Suisse.

A la suite de sa formation en oncologie générale, pendant son travail comme chef de clinique aux HUG, le Dr Friedlaender s'est spécialisé en oncologie pulmonaire et urologique. Il participe à des réunions nationales et internationales dans ces domaines. Outre cela, il a supervisé la prise en charge des patients avec



CLINIQUE DE CRANS-MONTANA

Médecine interne de réhabilitation

Nos pôles d'excellence :

- ▶ réhabilitation en médecine interne générale
- ▶ réhabilitation post-opératoire
- ▶ prise en charge des maladies chroniques et psychosomatiques
- ▶ enseignement thérapeutique

Admissions

Toute demande doit être motivée par le médecin prescripteur.

➔ hug.plus/ccm-admission



SECRÉTARIAT TÉLÉPHONIQUE

Vos correspondants ne font aucune différence nous répondons en votre nom ou votre raison sociale.



« VOUS DICTEZ... NOUS RÉDIGEONS »

Medes met à votre disposition des secrétaires médicales expérimentées pour transposer noir sur blanc vos rapports, protocoles opératoires, expertises, et autres...

NOS PRESTATIONS

- ▶ SERVICE SUR DEMANDE : UN JOUR, UNE SEMAINE, UN MOIS
- ▶ GESTION DE VOTRE AGENDA EN TEMPS RÉEL
- ▶ FACILITÉ D'UTILISATION
- ▶ RETRANSMISSION DES MESSAGES
- ▶ PRISE DE RENDEZ-VOUS PAR INTERNET
- ▶ RAPPEL DES RENDEZ-VOUS PAR SMS
- ▶ TRANSFERT D'APPEL URGENT
- ▶ COMPATIBILITÉ AVEC VOTRE PROPRE LOGICIEL D'AGENDA



MEDES SÀRL
Route de Jussy 29 > 1226 Thônex
T. 022 544 00 00 > F. 022 544 00 01
info@medes.ch

WWW.MEDES.CH



affections ORL, digestives, hémato-oncologiques, dermatologiques, entre autres. Installé à la Clinique Générale Beaulieu, il maintient une activité d'enseignement et de recherche à l'UNIGE et aux HUG.

Dre Ana FRUCTUOSO

HUG, Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève.

Née en 1981, nationalité espagnole.

Diplôme de médecin en 2007 en Espagne, reconnaissance en 2016.

Titre postgrade de spécialiste en Psychiatrie et psychothérapie en 2016 en Espagne, reconnaissance en 2016.

Après avoir suivi ses études à Valence (Espagne) et obtenu son diplôme de médecin en 2007, elle est partie à Valladolid pour faire quatre ans de recherche en pharmacologie et obtenir son titre de docteur (Phd). Actuellement spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, elle a travaillé en Suisse (Réseau fribourgeois de Santé Mental et HUG) depuis 2016.

Après avoir suivi ses études à Valence (Espagne) et obtenu son diplôme de médecin en 2007, elle est partie à Valladolid pour faire quatre ans de recherche en pharmacologie et obtenir son titre de docteur (Phd). Actuellement spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, elle a travaillé en Suisse (Réseau fribourgeois de Santé Mental et HUG) depuis 2016.

Dre Ioanna GIANNAKOU

HUG, Clinique de Belle-Idée, Chemin du Petit-Bel-Air 2, 1226 Thônex.

Née en 1988, nationalité grecque.

Diplôme de médecin en 2011 en Grèce, reconnaissance en 2014.

Titre postgrade de spécialiste en Psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents en 2021 en Suisse.

Après avoir suivi mes études à Athènes et obtenu mon diplôme de médecin en 2011, je suis venue en Suisse pour suivre une formation post-graduée d'abord à Fribourg et par la suite à Genève. Spécialiste

en psychiatrie et psychothérapie de l'enfant, je suis en train de me former en psychiatrie d'adultes.

Dr Renato GONDAR

Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève.

Né en 1986, nationalité portugaise.

Diplôme de médecin en 2009 au Portugal, reconnaissance en 2012.

Titre postgrade de spécialiste en Neurochirurgie en 2019 en Suisse.

Après avoir suivi ses études de médecine au Portugal et obtenu son diplôme de médecin en 2009, le Dr Gondar a suivi toute sa formation postgrade en Suisse. Son internat en Neurochirurgie s'est déroulé aux HUG puis à l'Hôpital de l'Île à Berne. Un perfectionnement en Chirurgie du Rachis (complexe et mini-invasive) est au centre de son parcours comme Chef de Clinique à l'HFR-Fribourg et puis aux HUG jusqu'à fin 2020. Il s'installe en ville de Genève début 2021, restant comme médecin consultant du Service de neurochirurgie des HUG.

Dr Nicolas GOOSSENS

HUG, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève.

Né en 1979, nationalité suisse.

Diplôme de médecin en 2005 en Suisse.

Titre postgrade de spécialiste en Gastroentérologie en 2013 en Suisse.

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2005, il a obtenu son titre FMH de spécialiste en Gastroentérologie en 2013 et son titre de sous-spécialiste d'Hépatologie en 2014 en se formant aux HUG et au King's College Hospital

à Londres. Après un séjour de deux ans au Mont Sinai Hospital à New York, il est actuellement médecin adjoint agrégé dans le Service de Gastroentérologie et Hépatologie des HUG.

Dre Gulia GRADO-RANZANICI

Cabinet du Corbusier - CMCO, Rue le Corbusier 18-20, 1208 Genève.

Née en 1986, nationalité suisse.

Diplôme de médecin en 2011 en Suisse.

Titre postgrade de spécialiste en Médecine interne générale en 2017 en Suisse.

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2011, elle a soutenu une thèse de doctorat sur l'immunothérapie des gliomes. Elle a par la suite continué sa formation à l'Hôpital de la Chaux-de-Fonds et en Angleterre, puis aux HUG, où elle a travaillé en tant que médecin interne et cheffe de clinique. Au bénéfice du titre de spécialiste en médecine interne générale depuis 2017, elle s'installe en ville en janvier 2021.

Dre Layla GREINER-EL RASSI

HUG, Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève.

Née en 1982, nationalité suisse.

Diplôme de médecin en 2012 en Suisse.

Titre postgrade de spécialiste en Psychiatrie et psychothérapie en 2019 en Suisse.

Après avoir étudié à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2012, elle a débuté sa spécialisation en psychiatrie et psychothérapie aux HUG avant d'obtenir un poste de cheffe de clinique en 2018 et son titre



À DOMICILE 24H/24

022 754 54 54

La référence genevoise des visites à domicile
Centre de formation postgraduée FMH/ISFM



FMH en 2019. Formée à la prise en charge des patients avec trouble de la personnalité, elle est actuellement en poste aux HUG et va débiter une pratique privée à temps partiel au printemps 2021.

Dre Léa GUIBENTIF

HUG, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève.

Née en 1990, nationalité suisse. Diplôme de médecin en 2015 en Suisse. Titre postgrade de spécialiste en Médecine interne générale en 2020 en Suisse.

Elle a effectué ses études de médecine à Genève et a obtenu son diplôme en 2015. Après un cursus de cinq ans aux HUG, d'abord en gériatrie et réadaptation, puis durant trois ans en médecine interne et enfin durant un an au service de médecine de premier recours, elle obtient son titre de spécialiste en médecine interne générale en 2020. Elle prévoit de s'installer au printemps 2021 comme médecin de famille.

Dr Vicente IBANEZ

HUG, Centre de médecine du sommeil, Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève.

Né en 1956, nationalité suisse. Diplôme de médecin en 1980 en Espagne, reconnaissance en 2002. Titre postgrade de spécialiste en Neurologie en 1991 en France, reconnaissance en 2002.

Après avoir suivi des études en Espagne et obtenu son diplôme de médecin en 1980, il a fait la spécialité de neurologie à Lyon. Il a réalisé des travaux de recherche en EEG et neuroimagerie à Londres et aux Etats-Unis. Depuis 1997, il a rejoint les HUG comme responsable de l'unité d'EEG et neuroimagerie et, depuis 2007, il a été en charge du centre de médecin du sommeil. Dans l'actualité, il travaille aux HUG comme directeur du centre du sommeil.

Dr Claude JACOT

Centre médical de Lancy, Route de Chancy 59, 1213 Petit-Lancy. Né en 1981, nationalité suisse.

Diplôme de médecin en 2010 en Suisse. Titre postgrade de spécialiste en Psychiatrie et Psychothérapie en 2018 en Suisse.

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2010, il effectue sa formation postgrade en psychiatrie et psychothérapie en travaillant dans plusieurs structures ambulatoires et hospitalières du Département de santé mentale et de psychiatrie des HUG. En 2016, il poursuit son parcours en travaillant durant deux ans au Département de Médecine de Premier Recours. Il obtient son titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie en 2018 et effectue ensuite une formation en EMDR. Il exerce depuis 2018 en pratique privée au Centre médical de Lancy.

Dr Christophe LYSAKOWSKI

Concept Clinic, Boulevard des Philosophes 24, 1205 Genève.

Né en 1953, nationalités suisse et suédoise.

Diplôme de médecin en 1987 en Suède,



Expérience - Modernité - Confort
Bienvenue chez Medimage



IRM ostéo-articulaire, neuro-vasculaire, abdominale/ gynécologique, cardiaque



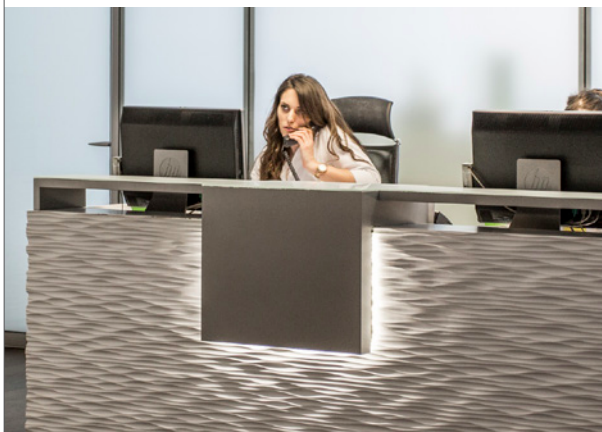
CT scanner
Denta-scan



Échographie
Doppler



Mammographie
numérique
low dose



Radiologie
interventionnelle
et thérapie
de la douleur



Radiologie
numérique



Panoramique
dentaire



Minéralométrie

Les radiologues : Dr Besse Seligman - Dr de Gautard - Dr Kindynis - Dr Walter Dr Deac : Cardiologue FMH spécialisée en IRM cardiaque

du lundi au vendredi de 8h à 18h - Tél : +41 (0) 22 347 25 47



reconnaissance en 2002.

Titre postgrade de spécialiste en Anesthésiologie en 1990 en Suède, reconnaissance en 2002.

Après avoir suivi ses études à Stockholm et obtenu son diplôme de médecin en 1985, le Dr Lysakowski a effectué plusieurs stages dans divers hôpitaux suédois et obtenu la spécialité en anesthésiologie et soins intensifs en 1990. Il a déménagé en Suisse pour des raisons familiales. Il a travaillé aux HUG entre 1994 et 2018 comme chef de clinique, puis médecin adjoint agrégé responsable d'unité de neuro-anesthésie. En 2011, il a obtenu le titre de Privat Docent de la Faculté de Médecine de Genève.

Dre Alexia MAILLARD

Centre et cabinet Laser Dermato, Route de Saint-Julien 118, 1228 Plan-les-Ouates. Née en 1988, nationalité suisse. Diplôme de médecin en 2012 en Suisse. Titre postgrade de spécialiste en Dermatologie et Vénéréologie en 2020 en Suisse.

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2012, elle a d'abord pratiqué la médecine interne durant trois ans. En 2015, elle débute son internat en Dermatologie et Vénéréologie aux HUG. Dans le cadre du FMH en dermatologie, elle est partie un an à Paris se former à l'Hôpital Necker Enfant Malade, à l'Hôpital Saint-Louis et au centre Sabouraud. Actuellement spécialiste en Dermatologie et Vénéréologie, elle rejoint le cabinet «Centre Laser Dermato» de Plan-les-Ouates en janvier 2021.

Dre Eléonore MORANDI

Chemin de Grange-Collomb 48, 1227 Carouge. Née en 1987, nationalité suisse. Diplôme de médecin en 2014 en Suisse. Titre postgrade de spécialiste en Médecine interne générale en 2020 en Suisse.

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2014, elle a effectué sa formation à l'Hôpital de la Tour puis aux HUG. Actuellement spécialiste en médecine interne générale, elle est installée en ville de Genève depuis janvier 2021.

Dre Halima MÜLLER

Clinique des Grangettes, chemin des Grangettes 7, 1224 Chêne-Bougeries. Née en 1986, nationalité suisse. Diplôme de médecin en 2011 en Suisse. Titre postgrade de spécialiste en Médecine interne générale en 2016 en Suisse.

Après avoir terminé ses études de médecine à Genève et obtenu son diplôme en 2011, elle a effectué deux années à l'Hôpital de la Tour en médecine interne puis a rejoint le service de médecine interne générale aux HUG où elle a terminé sa formation et obtenu son titre FMH en médecine interne générale en 2016. De novembre 2016 à mai 2020, elle a exercé comme cheffe de clinique aux HUG avant de rejoindre les services des urgences et de médecine interne à la clinique des Grangettes.

Dr Bernard NATER

Centre d'expertise médicale de Lancy, Route de Chancy 59C, 1213 Petit-Lancy. Né en 1953, nationalité suisse. Diplôme de médecin en 1979 en Suisse. Titre postgrade de spécialiste en Neurologie en 1988 en Suisse.

J'ai effectué les études de médecine à Genève et obtenu le diplôme fédéral en 1979. J'ai ensuite effectué aux HUG et au CHUV une formation de neurologie. J'ai obtenu le titre de spécialiste en 1988 et ai travaillé comme médecin associé puis agrégé au service de neurologie du CHUV à temps complet puis partiel de 1990 à 2018. J'ai aussi travaillé comme indépendant à mon cabinet médical à Lausanne jusqu'à la fin 2020. Je vais garder une activité de moins de 10% dans le canton de Vaud et souhaite avoir une activité partielle à Genève pour effectuer des expertises médicales.

Dre Georgeta NICA

Centre médical de Lancy, Route de Chancy 59C, 1213 Petit-Lancy. Née en 1978, nationalités roumaine et française. Diplôme de médecin en 2005 en Roumanie, reconnaissance en 2012. Titre postgrade de spécialiste en Psychiatrie et Psychothérapie d'enfants et d'adolescents en 2020 en Suisse.

Après avoir obtenu le diplôme de médecin en 2005 à Bucarest (Roumanie), elle a effectué deux ans d'internat en pédiatrie. Arrivée en Suisse en 2009, elle a travaillé en tant que médecin interne en pédiatrie à l'hôpital de Morges. Elle entame la formation en pédopsychiatrie en 2010, d'abord au SPEA Morges et ensuite à l'Office Médico-pédagogique à Genève, comme médecin interne ensuite comme cheffe de clinique et cheffe d'équipe. Actuellement, elle y travaille encore, en parallèle avec une pratique privée au sein du Centre médical de Lancy.

Dre Aikaterini NTELI

HUG, rue des Bains 35, 1205 Genève. Née en 1984, nationalité grecque. Diplôme de médecin en 2009 en Grèce, reconnaissance en 2011. Titre postgrade de spécialiste en Psychiatrie et Psychothérapie en 2017 en Suisse.

Elle a suivi ses études à Athènes et elle a obtenu son diplôme de médecin en 2009. Après une année de médecine rurale en Grèce, elle est venue se spécialiser en psychiatrie et psychothérapie aux HUG et elle a obtenu son titre de psychiatre et psychothérapeute FMH en 2017. Elle s'intéresse à la psychanalyse, la santé publique et à la psychiatrie interventionnelle.

Dr Sébastien PIOTTON

Clinique La Colline, Avenue de la Roseraie 76A, 1205 Genève. Né en 1983, nationalité suisse. Diplôme de médecin en 2010 en Suisse. Titre postgrade de spécialiste en Médecine physique et réadaptation en 2018 en Suisse.

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2010, il a effectué trois ans de formation postgraduée en médecine interne avant de se spécialiser en médecine physique et rééducation. Après deux ans en tant que chef de clinique dans le service de médecine physique et rééducation orthopédique ainsi que dans l'unité d'orthopédie et traumatologie du sport aux HUG, il s'installe à la Clinique La Colline dès novembre 2020 en tant que spécialiste en



médecine physique, rééducation orthopédique/médecine du sport.

Dr Michele PODETTA

Hôpital d'Yverdon-les-Bains, rue d'Entremonts 11, 1440 Yverdon-les-Bains .
Né en 1979, nationalité italienne.
Diplôme de médecin en 2004 en Italie, reconnaissance en 2011.
Titre postgrade de spécialiste en Chirurgie en 2010 en Italie, reconnaissance en 2011.

Diplôme de médecin et titre de spécialiste en chirurgie générale en Italie, arrivé en Suisse en 2009, il a travaillé au sein des HUG et de l'hôpital cantonal du Valais. Après un fellowship au Canada, il travaille actuellement comme médecin adjoint en chirurgie à l'Hôpital eHnv d'Yverdon-les bains et sera de retour aux HUG courant 2021.

Dr Teresa ROTUNNO

Hôpital de La Tour, Avenue Jacob-Daniel Maillard 3, 1217 Meyrin.
Née en 1981, nationalité italienne.
Diplôme de médecin en 2008 en Italie, reconnaissance en 2015.
Titre postgrade de spécialiste en Chirurgie plastique, reconstructive et esthétique en 2020 en Suisse.

Après avoir suivi ses études à Bari, en Italie, et obtenu son diplôme universitaire de médecin en 2008, elle a travaillé comme médecin urgentiste et médecin généraliste adjointe à Bari. Elle débute sa formation en chirurgie plastique, reconstructive et esthétique en Suisse en 2010 dans les cantons de Valais, Neuchâtel et Vaud. Elle consolide ensuite son expérience au CHUV depuis 2015 en tant que médecin assistante et ensuite comme Cheffe de clinique au sein du Service de chirurgie plastique. Elle a ainsi obtenu son titre de spécialiste FMH en Chirurgie Plastique Reconstructive et Esthétique en septembre 2020. Lors de ces années, elle a acquis une solide expérience dans la chirurgie esthétique et reconstructive du sein, chirurgie post-bariatrique, chirurgie onco-dermatologique, brûlures et chirurgie septique. Elle prévoit de s'installer dans un cabinet de l'Hôpital de la Tour à partir du 1^{er} mai 2021.

Dr Nikoletta STAMATIOU

Rue du 31-Décembre 6-8, 1207 Genève.
Née en 1984, nationalité grecque.
Diplôme de médecin en 2009 en Grèce, reconnaissance en 2013.
Titre postgrade de spécialiste en Psychiatrie et Psychothérapie en 2018 en Suisse.

Après avoir suivi ses études à Athènes et obtenu son diplôme de médecin en 2009, elle est partie effectuer une année de médecine rurale. En Suisse depuis 2012, elle a suivi une formation en psychiatrie et psychothérapie aux HUG. Elle a obtenu son titre FMH en psychiatrie et psychothérapie en avril 2018.

Dr Bruno TOUSSAINT

Teomera, Route de Ferney 194, 1218 Le Grand-Saconnex.
Né en 1954, nationalité française.
Diplôme de médecin en 1987 en France, reconnaissance en 2009.
Titre postgrade de spécialiste en Chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur en 1989 en France, reconnaissance en 2009.

Après des études de médecine à Paris, il a poursuivi sa formation en chirurgie générale puis en orthopédie à Montpellier et Nîmes où il a soutenu sa thèse de docteur en médecine en octobre 1986. Il a effectué un stage à Saint Etienne et de module de formation de l'AO à Genève et Berne et a été qualifié en orthopédie en 1989. Il a été installé en libéral en France, à Avignon puis Annecy de 1990 à 2020. Il a démarré une activité à Genève en 2013 à temps partiel et augmente cette activité depuis 2019 en chirurgie orthopédique et principalement en chirurgie de l'épaule et membre supérieur.

Dr Mathieu VANDEN EYNDE

Cabinet Gyn-Obst Vanden Eynde Sàrl, c/o Clinique de Carouge, Av. Cardinal-Mermillod 1, 1227 Carouge.
Né en 1984, nationalité belge.
Diplôme de médecin en 2009 en Belgique, reconnaissance en 2013.
Titre postgrade de spécialiste en Gynécologie et obstétrique en 2016 en Suisse.

Après avoir suivi ses études à la faculté de médecine de l'UCL en

Belgique et obtenu un doctorat en médecine, il quitte le plat-pays pour débiter son assistanat en Gynécologie-Obstétrique à la maternité de la Chaux-de-Fonds. Parcourant la Romandie au travers des maternités de Neuchâtel, Nyon, Fribourg, Riaz et Genève, il se voit décerner le titre postgrade fédéral de médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique avec les HUG en mars 2016. Il termine son assistanat et débute son clinicat à Morges puis revient deux ans en tant que chef de clinique à la maternité des HUG avant de s'exiler à l'autre bout du lac en vue de finaliser son logbook opératoire où il réussit son examen de spécialiste en gynécologie opératoire en décembre 2020 à l'Hôpital Riviera-Chablais. Il quitte enfin le milieu hospitalier en vue d'une installation en cabinet à la Clinique de Carouge au 1^{er} mai 2021.

Dr Vincent VIBERT

HUG, Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève.
Né en 1986, nationalité suisse.
Diplôme de médecin en 2012 en Suisse.
Titre postgrade de spécialiste en Psychiatrie et Psychothérapie en 2020 en Suisse.

Né à Genève en 1986, j'y effectue ma scolarité et mes études de médecine. Après avoir obtenu mon diplôme en 2012, j'ai travaillé pendant 18 mois dans différents services des HUG (urgences, gériatrie, chirurgie) avant de débiter ma formation en psychiatrie et psychothérapie en 214. J'obtiens mon titre de spécialiste FMH en janvier 2020 et travaille actuellement au Service des spécialités psychiatriques du Département de psychiatrie des HUG.

Dr Fabienne WÄLLI PHANEUF

HUG, Unité d'hospitalisation de jour du SPEA, avenue Louis-Aubert 3, 1206 Genève.
Née en 1976, nationalité suisse.
Diplôme de médecin en 2003 en Suisse.
Titre postgrade de spécialiste en Psychiatrie et Psychothérapie d'enfants et d'adolescents en 2015 en Suisse.

Après avoir terminé ses études à Lausanne et obtenu son diplôme de médecin en 2003, elle entreprend



une spécialisation en médecine interne générale à l'Hôpital cantonal de Fribourg puis aux HUG. Elle se réoriente vers la psychiatrie et accomplit toute sa spécialisation en psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et l'adolescent aux HUG. En 2016, elle participe à la construction d'Accordages, un dispositif original de soins parents-bébé aux HUG. Elle y travaille comme cheffe de clinique, ainsi qu'au Jardin d'enfants thérapeutique. Parallèlement, elle est en formation en psychanalyse d'enfants, d'adolescents et d'adultes à la Société Suisse de Psychanalyse.

Dre Samantha WOLFER

Route de Frontenex 92, 1208 Genève.

Née en 1987, nationalité suisse.

Diplôme de médecin en 2013 en Suisse.

Titre postgrade de spécialiste en Pédiatrie en 2021 en Suisse.

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2013, elle part effectuer une première année de médecine interne à Moutier (Jura bernois). Elle poursuit avec une formation spécialisée en pédiatrie selon le cursus genevois pendant quatre ans puis devient cheffe de clinique à Sion, pendant deux ans. Actuellement spécialiste en pédiatrie, elle est installée en ville de Genève depuis février 2021.

Candidature à la qualité de membre actif à titre associé

(médecin exerçant son activité professionnelle principale en dehors du canton, mais ayant un droit de pratique à Genève; le candidat est admis par le Conseil sur présentation de la preuve de son affiliation à la société médicale du canton où il exerce son activité principale, art. 7, al. 1).

Dr Nicola GERVASONI

Clinique Grand-Salève, avenue du Grand-Salève 2, 1255 Veyrier.

Né en 1970, nationalité suisse.

Diplôme de médecin en 1998 en Suisse.

Titre postgrade de spécialiste en Psychiatrie et psychothérapie en 2004 en Suisse.

Après des études de médecine à Genève, j'ai effectué ma

spécialisation de psychiatrie au sein des HUG où j'ai obtenu un poste de médecin adjoint dans le service du Professeur François Ferrero. En 2008, j'ai été nommé directeur médical de la clinique La Métairie à Nyon puis ai pris parallèlement la direction de la clinique Grand-Salève à Veyrier dès 2018. Je poursuis une activité d'enseignement principalement dans la formation continue en psychothérapie systémique de l'UNIGE.

MUTATIONS

Membres actifs à titre associé

Dr Lore BARBIER, membre de l'AMGe et de la SVM, obtient le statut de membre actif à titre associé dès le 27 janvier 2021.

Dr Bernard BEDAT, Cmembre de l'AMGe et de la SVM, obtient le statut de membre actif à titre associé dès le 27 janvier 2021.

Dr Sacha CHAYESTEMEHR, membre de l'AMGe et de la SVM, obtient le statut de membre actif à titre associé dès le 27 janvier 2021.

Dr Hervé ZENDER, membre de l'AMGe et de la SNM, obtient le statut de membre actif à titre associé dès le 27 janvier 2021.

Réadmission d'anciens membres

Dr Constantin PANOW, dès le 1^{er} janvier 2021.

Membres probatoires

(nouveaux membres admis, dont l'admission doit être confirmée après 2 années probatoires, art. 5, al. 7).

Dr Semeli ASIMINA; Dre Gleicy KELI BARCELOS; Dr Daniel BENAMRAN; Dre Nadia BERKANE; Dr Jonathan Antoine BEROUD; Dre Nihed BOUGHANEM VALLOTTON; Dre Lucia CALISTO FARRACHO; Dre Frederica CAPANNA; Dr Marco-Vincenzo CORNIOLA; Dr Nicolas Benjamin

DAYAL; Dr Victor DUBOIS-FERRIÈRE; Dre Isaline Cendrine Rosalie DUCOMMUN; Dr Léonard ETIENNE; Dre Ana GARCIA; Der Karine HADAYA; Dr Michel HOFMANN; Dr Mazen ISKANDARANI; Dre Eva KAZAKOU; Dr Dominique Nicolas LUCAS; Dre Suma MANDWEWALA; Dre Ulrike MEYER-HAMME; Dr Arthur Benjamin PIVETEAU; Dre Deborah PUGIN; Dre Delphine QUARANTA; Dre Silke RODAX; Dre Stéphanie SAUTY; Dr Francesco SCIOTTO; Dre Seema TOSO; Dr François VENTURA; Dr Alexandre Arthur WULLSCHLEGER.

Membres actifs à titre honoraire

(membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMGe; mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle; le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, art. 6).

Dr Richard LOUP; Dr Olivier FILLIETTAZ dès le 1^{er} juillet 2021.

Membres en congé

(demande écrite au Conseil de tout membre renonçant à pratiquer à Genève pour une durée minimale d'un an et maximale de deux ans; le congé part du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet suivant la demande; libération de cotisation pendant la durée du congé; demande de prolongation possible, art. 9).

Dr Karim OUGHLIS, dès le 1^{er} janvier 2021.

Dr Sylvain RICHARD, dès le 1^{er} juillet 2021.

Membres passifs

(membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8).

Dr Kuang CHU CHEN; Dr Jean-François HUBER; Dr Pierre KLAUSER; Dre Bernadette MAURICE; Dre Christiane MENEGAY; Dre Maya OLMARI-EBBING; Dr Jacques-André



ROMAND; Dr Jonathan SIMON; Dr Gilbert ZULIAN, dès le 1^{er} janvier 2021.

Dr Paul BOUVIER; Dr Monica CASTIGLIONE; Dr Tom ETIENNE; Dr Anne-Madeline SENAUD; Dr Marinka SIEGA, dès le 1^{er} juillet 2021.

Démissions

(Information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10).

Dr Sven GOEHNER; Dr Frédéric HORN, au 31 décembre 2020.

Dr Lucile GARCHERY; Dr Pietro Aniello LAUDATO; Dr Ana MIKULICH; Dr Olivier Siegrist; Dr David SZABO, au 30 juin 2021.

Changements d'adresses

Dr ASSIR FORSYTH Noémie
Exerce dorénavant à Hirslanden Clinique La Colline, Avenue de la Roseraie 76, 1205 Genève.

Dr BERIS Photis
Exerce dorénavant Avenue de la Roseraie 76A au 2^e étage, 1205 Genève.

Dr BERKANE Nadia
Exerce dorénavant à Hirslanden Clinique des Grangettes, Chemin des Grangettes 7, 1224 Chêne-Bougeries.

Dr BERNY Jean-Yves
Exerce dorénavant à Cenas, Tour Opale, Chemin de la Gravière 3 au 2^e étage, 1225 Chêne-Bourg.

Dr BUHLER Léo
Exerce dorénavant Route de Chêne 112, Bâtiment M, 1224 Chêne-Bougeries.

Dr BURGNER Dominique
Exerce dorénavant au centre GGHA, Rue Giovanni Gambini 8, 1206 Genève.

Dr BUTTY Anne-Virginie
Exerce dorénavant Rue de Conseil-Général 11, 1205 Genève.

Dr DAENIKER Isabelle
Exerce dorénavant Avenue de Champel 24, 1206 Genève.

Dr DI DIO Filippo
Exerce dorénavant Chemin de Beau-Soleil 22, 1206 Genève.

Dr EL-GOWHARI Gihane
Pédiatre, spéc. Néonatalogie FMH
Responsable Pédiatrie Arsanté
Exerce dorénavant au Centre Médical de Meyrin, Rue des Lattes 21B, 1217 Meyrin
Tél: 022 555 40 18, Fax: 022 555 40 01.

Dr FABREGUET Isabelle
Exerce dorénavant à l'Hôpital de La Tour, Avenue J.-D.-Maillard 3, 1217 Meyrin.

Dr HADAYA Karine
Exerce dorénavant à Hirslanden Clinique des Grangettes, Chemin des Grangettes 7, 1224 Chêne-Bougeries.

Dr ISSARIS Constantin
Exerce dorénavant au Centre Médical de Vermont Grand-Pré, Rue de Vermont 9A, 1202 Genève.

Dr JANAILLAC Marie
Exerce dorénavant au Centre Médical Qorpus Hirslanden, Av. de la Gare-des-Eaux-Vives 28, 1208 Genève.

Dr KELLI BARCELOS Gleicy
Exerce dorénavant à Hirslanden Clinique des Grangettes, Chemin des Grangettes 7, 1224 Chêne-Bougeries.

Dr LORENZI Patrizio
Exerce dorénavant Avenue de Champel 24, 1206 Genève.

Dr MARTI Aurélie
Exerce dorénavant à Place de la Diversité 1, 1217 Meyrin.

Dr MEACH Francesco
Exerce dorénavant Rue du Conseil-Général 11, 1205 Genève.

Dr PUGIN Deborah
Exerce dorénavant au Centre Médical Qorpus-Hirslanden, Av. de la Gare-des-Eaux-Vives 28, 1208 Genève.

Dr RAMIREZ Sandra
Exerce dorénavant au Centre Médical Qorpus Hirslanden, Av. de la Gare-des-Eaux-Vives 28, 1208 Genève.

Dr TSCHOPP Marie-Bénédicte
Nouveau numéro de téléphone: 022 345 14 15.

Dr PACETTI Graziella
Exerce dorénavant Place des Philosophes 18, 1205 Genève.

Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer le décès du **Docteur Jean-Marc Fiala**, survenu le 2 novembre 2020, du **Docteur Jean Vaucher**, survenu le 24 décembre 2020, du **Docteur Jean-François Bolle**, survenu le 13 janvier 2021, du **Docteur Hossen Movarekhi**, survenu le 21 janvier 2021 et de la **Docteure Francine Massarenti Rieben**, survenu le 22 janvier 2021.



Petites annonces

Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMGe, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site www.amge.ch

MÉDECIN INTERNISTE/GÉNÉRALISTE

avec une patientèle, cherche à rejoindre un cabinet de groupe, un centre médical, dans le quartier de Plainpalais - rue de Carouge, ou aux alentours.

bureau-ge@bluewin.ch

CABINET MÉDICAL À REMETTRE

Cabinet médical en pleine activité en périphérie genevoise (rive gauche) à remettre à l'automne 2022 pour cause de retraite.

Convierait pour 2 médecins de médecine interne générale, 104 m², 2 pièces de bureau/consultation, salle de soins, salle d'attente, réception/secrétariat et laboratoire. Conditions de remise attractives, clientèle fidèle et nombreuse.

cerfeuille36@bluewin.ch

CABINET MÉDICAL DE PSYCHIATRES

recherche locaux 6 pièces, env. : 120 m², max : 4'500.- par mois. Préférentiellement quartier Plainpalais, Jonction, Acacias.

022 300 05 72, laisser un message.

OUVERTURE DU CABINET

du **Docteur Sheila Nanan** en médecine traditionnelle chinoise et auriculothérapie, situé 1 chemin des Flombards, 1224 Chêne-Bougeries.

022 362 90 89,

drnanan.mtc@bluewin.ch

LUMINEUX BUREAU À LOUER

de 16 m² au Quai Gustave-Ador dans un cabinet de psychiatres, pour psychiatre ou psychologue-psychothérapeute indépendant avec droit de pratique. Possibilité de délégation à temps partiel. Arrêt de bus à proximité. Grand balcon. 1'400.- + charges.

Disponible dès le 1^{er} mars 2021.

076 615 97 77 entre 17h et 19h.

LA CLINIQUE DES VERGERS

située sur la rive droite de la Ville de Genève est dotée d'une infrastructure de pointe et d'une technologie parmi les plus avancées de Suisse et souhaite agrandir son groupe médical déjà constitué de plusieurs spécialités. Un ensemble de cabinets médicaux est à votre disposition. La Clinique des Vergers met à votre service les locaux, l'infrastructure humaine, para-médicale et administrative afin de répondre à tous vos besoins.

Si votre projet professionnel est de vous installer et que :

- Vous disposez d'un titre fédéral et souhaitez travailler à temps complet ou à temps partiel ;
- Vous possédez déjà ou pas un réseau de patients ;
- vous appréciez d'évoluer au sein d'une équipe cultivant une ambiance familiale et dynamique et faisant preuve d'engagement vis-à-vis des patients ;
- Vous souhaitez adhérer au projet de développement de ce récent établissement sanitaire et faire de votre spécialité un atout pour les patients

Nous sommes à votre disposition à medecins@cliniquedesvergers.ch ou au **079 768 42 76**



Programme mars 2021

Conférences et formations

Mardi 2 mars 2021 - 18h30

Faudra-t-il vacciner les enfants contre le Covid ?

Conférence publique en ligne et en direct suivie d'un débat « questions-réponse » organisée par la Fondation Prim'Enfance et les HUG

Conférencier

Docteur Alessandro Diana, pédiatre, infectiologue et spécialiste en vaccinologie

Modératrice

Madame Sophie Iselin, journaliste scientifique à la RTS



La conférence sera transmise en visioconférence.

[Lien zoom](#)



Mardi 16 mars 2021

Les dernières actualités sur le cancer colorectal

Mars Bleu



Le Centre des cancers et le Service de chirurgie viscérale organisent la première édition de Mars bleu pour présenter l'actualité du cancer colorectal.

Organisée en partenariat avec la Ligue genevoise contre le cancer et la Fondation pour le dépistage du cancer, la journée propose une demi-journée scientifique pour les professionnels de santé et une conférence publique. Des pages d'informations et des vidéos de spécialistes détaillent les différents aspects de la prise en charge de cette maladie.

Les experts invités à intervenir abordent la prévention, avec notamment le rôle du microbiote, l'importance du dépistage et ses modalités à Genève, et les différentes possibilités de traitements. Un patient témoigne à leur côté pour partager son expérience.

[Pour la demi-journée scientifique du matin](#)

[Pour la partie publique de l'après-midi](#)



Jeudi 25 mars 2021

Quatre Saisons Cardiovasculaires Genevoises

Nouvelle édition

Nous vous invitons très cordialement à participer à cette nouvelle édition des « Quatre Saisons Cardiovasculaires Genevoises », un programme de formations post-graduées dans le domaine cardiovasculaire organisé par le service de cardiologie des HUG. Cette formation, destinée aux médecins généralistes, internistes, cardiologues et autres spécialistes du domaine cardiovasculaire, a pour but d'être pratique et la plus interactive possible.



Le thème de cette matinée de formation et d'échange est « Prise en charge de la maladie coronarienne stable: changement de paradigme à la suite de l'étude ISCHEMIA ? ».

[Programme](#)

[Lien zoom](#)



Impressum

La Lettre - Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève ISSN 1022-8039

PARUTIONS
format imprimé : 4 fois par an ;
format digital : 6 fois par an

RESPONSABLE DE PUBLICATION
Antonio Pizzoferrato

CONTACT POUR PUBLICATION
Shâna Tissières, shana.tissieres@amge.ch

PUBLICITÉ
Médecine & Hygiène
022 702 93 41, pub@medhyg.ch

CONCEPTION & RÉALISATION
Bontron&Co
Loredana Serra & Marie-Claude Heffi

SÉMINAIRES 2021

Ouverture et reprise d'un cabinet médical

Participants

Médecins sur le point d'ouvrir un cabinet médical (individuel ou de groupe), de joindre un cabinet de groupe ou de reprendre un cabinet existant.

Contenu

- **Aspects juridiques** (contrats en général, autorisations, admission à pratiquer à la charge de l'assurance sociale, dossier patients, droit du travail, formes juridiques, droit matrimonial et le droit successoral)
- **Business plan / passage du statut de salarié à celui d'indépendant** (préparation du plan de financement, les financements, comptabilité, fiscalité, TVA)
- **Lieu d'implantation & aménagement** (implantation, projet et concept d'aménagement, choix du mobilier et des matériaux)
- **Estimation d'un cabinet** (processus d'une estimation, inventaire et goodwill, recommandations)
- **Administration d'un cabinet médical** (facturation)
- **Assurances** (questions d'assurances et de prévoyance)

Coûts

Gratuit pour les membres de FMH Services. Les coûts sont pris en charge par divers sponsors.

K20	Lausanne	World Trade Center	Jeudi	04 mars 2021	13.30 – 18.30 heures
K21	Genève	Hôtel Warwick	Jeudi	10 juin 2021	13.30 – 18.30 heures
K22	Lausanne	World Trade Center	Jeudi	02 septembre 2021	13.30 – 18.30 heures
K23	Genève	Hôtel Crowne Plaza	Jeudi	04 novembre 2021	13.30 – 18.30 heures

Remise et cessation d'un cabinet médical

Participants

Médecins désirant remettre un cabinet médical à un associé ou à un successeur ou qui doivent fermer leur cabinet médical. Idéalement **5-10 ans avant la remise prévue** (pour des questions fiscales et de prévoyance).

Contenu

- **Aspects juridiques** (contrats en général, dossiers patients, autorisations)
- **Estimation d'un cabinet et remise du cabinet** (calcul de l'inventaire et du goodwill comme base de négociation, recherche de succession, recommandations)
- **Assurances/prévoyance/patrimoine** (remise/résiliation des contrats d'assurances, formes de prévoyance, planification de la retraite et des finances)
- **Conséquences fiscales d'une remise ou d'une cessation** (optimisation de l'impact fiscale lors d'une remise / cessation, impôt sur les bénéfices et gains immobiliers, détermination de la date optimale pour la remise / cessation)

Coûts

Gratuit pour les membres de FMH Services. Les coûts sont pris en charge par divers sponsors.

K24	Lausanne	World Trade Center	Jeudi	06 mai 2021	13.30 – 18.30 heures
K25	Genève	Hôtel Crowne Plaza	Jeudi	11 novembre 2021	13.30 – 18.30 heures

Cabinet de groupe

Participants

Médecins en formation voulant exercer leur future activité en cabinet de groupe et aux libres praticiens qui souhaitent affilier leur cabinet individuel à un cabinet de groupe ou de partager leur cabinet avec un associé.

Contenu

- **Informations de base** (stratégie, entrepreneurs, ressources humaines, organisation, communication)
- **Finances** (business plan, fiscalité, TVA, modèles de cabinets)
- **Lieu d'implantation & aménagement** (exigences locales, implantation, projet d'aménagement du cabinet)
- **Informatique & administration** (attentes en matière de système informatique pour le cabinet; organisation informatique)
- **Rapport d'expérience** (rapport de l'expérience d'un médecin, co-fondateur d'un cabinet de groupe de la région)
- **Assurances** (assurances en générale, prévoyance et patrimoine)
- **Droit** (contrats, autorisations, dossier patients, droit du travail, formes juridiques)

Coûts

Gratuit pour les membres de FMH Services. Les coûts sont pris en charge par divers sponsors.

K85	Genève	Hôtel Warwick	Jeudi	22 avril 2021	13.30 – 18.30 heures
K86	Lausanne	World Trade Center	Jeudi	23 septembre 2021	13.30 – 18.30 heures

Inscription et information

www.fmhservices.ch ou FMH Consulting Services AG, Burghöhe 1, 6208 Oberkirch, tél. 041 925 00 77.